

Élève bibliothécaire

Déploiement du SIGB Horizon à l'antenne de Rodez: du catalogue au service de prêt.

Gestion de projet

Julie VERHAEGHE

Sous la direction de Marie-Noëlle Laroux
Tuteur pédagogique, ENSSIB

Correspondant d'établissement
Lunardi Florence
Conservateur, directrice du SCD Champollion

Remerciements

Je remercie mes collègues Françoise Bernadet et Djamila Vedel, de la bibliothèque universitaire d'Albi, pour le partage de leur expérience de catalogueuses et leurs conseils avisés.

Un grand merci également à Brigitte Cot, Florence Lunardi et Brigitte Crayssac pour les précieuses informations qu'elles ont mises à ma disposition.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION	5
PARTIE 1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT: CONTEXTE ET ENJEUX	6
1. CONTEXTE	6
1.1. <i>Inscription institutionnelle</i>	6
1.1.1. Présentation du CUFR Jean-François Champollion	6
1.1.2. Présentation du SCD Champollion	8
1.2. <i>La politique de l'établissement</i>	9
1.3. <i>Le réseau ARCHIPEL et le SICD de Toulouse</i>	10
2. LA BIBLIOTHÈQUE DE RODEZ: ÉTAT DE L'EXISTANT	12
2.1. <i>Le personnel et la répartition du travail</i>	12
2.2. <i>Les services</i>	13
2.3. <i>Les publics</i>	15
2.4. <i>Les collections</i>	15
3. LA NÉCESSAIRE MODERNISATION DE LA BU DE RODEZ	15
PARTIE 2. CONSTITUTION D'UN CATALOGUE INFORMATISÉ	19
1. PRÉSENTATION DU PROJET	19
1.1. <i>Son objet</i>	19
1.2. <i>Présentation des objectifs</i>	19
1.3. <i>Compréhension des enjeux</i>	20
1.4. <i>Limites et contraintes</i>	21
2. MÉTHODE ADOPTÉE POUR L'INFORMATISATION DU CATALOGUE	22
2.1. <i>La constitution du catalogue</i>	22
2.1.1. Le catalogue aujourd'hui	22
2.1.2. Définir une stratégie de catalogage: méthodologie comparée	25
2.2. <i>Les différentes étapes de l'informatisation du fonds</i>	27
2.3. <i>Le recensement des ressources disponibles</i>	28
2.3.1. Les moyens matériels et financiers	28
2.3.2. Les moyens humains	29

2.4. Analyse des besoins en formation du personnel	29
PARTIE 3. CONDUITE DU PROJET DE CATALOGAGE DES	
MONOGRAPHIES IMPRIMÉES EN LIBRE ACCÈS	30
1. CATALOGAGE COURANT ET CATALOGAGE RÉTROSPECTIF	30
2. CATALOGAGE RÉTROSPECTIF OU RÉTROCONVERSION?.....	32
3. CONDUITE DU PROJET DE CATALOGAGE RÉTROSPECTIF : MÉTHODOLOGIE	
ADOPTÉE.....	33
3.1. Définir une stratégie de catalogage	33
3.1.1. L'exemple de la bibliothèque de l'IUT de Ponsan.....	33
3.1.2. L'exemple du Centre de Ressources de Foix	35
3.1.3. Synthèse: la stratégie de catalogage adaptée à la BU de Rodez...	38
3.2. Mise en œuvre du projet.....	40
3.2.1. La question du désherbage.....	41
3.2.2. Estimation du taux de recouvrement dans le SUDOC	41
3.2.3. Détermination des cotes prioritaires	44
3.2.4. Estimation du temps de catalogage.....	48
3.2.5. Planification du projet: échéancier 2005-06.....	49
4. LE SUIVI DU PROJET: LES OUTILS D'ÉVALUATION	53
PARTIE 4. POURSUITE DU PROJET D'INFORMATISATION DE LA	
BIBLIOTHÈQUE.....	55
1. MISE EN PLACE DU PRÊT INFORMATISÉ.....	55
2. POURSUITE DE L'INFORMATISATION DU FONDS	56
3. PERSPECTIVES	56
CONCLUSION.....	57
BIBLIOGRAPHIE	58
TABLE DES ANNEXES	60

Introduction

Depuis janvier 2004, la bibliothèque universitaire de Rodez est effectivement intégrée au Service Commun de la Documentation du Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion. De création récente, cet établissement mise sur la complémentarité et la spécificité de ses enseignements par rapport aux Universités toulousaines pour attirer de nouveaux publics. A l'heure de la réorganisation des diplômes universitaires européens, la nécessité de trouver sa place parmi les établissements d'enseignement supérieur de Midi-Pyrénées devient encore plus pressante. Le Centre Universitaire Champollion se lance donc dans une dynamique de visibilité institutionnelle, qui passe aussi par la valorisation et la diffusion des ressources documentaires des 3 bibliothèques qui composent son Service Commun de la Documentation. Cette volonté de communication de son patrimoine scientifique et technique est rendue possible par le déploiement du SIGB Horizon dans les 3 composantes et la dématérialisation des données catalographiques résultant de l'informatisation des catalogues.

Si l'informatisation de la gestion des fonctions bibliothéconomiques est achevée à la bibliothèque universitaire d'Albi, elle ne fait que commencer à l'antenne de Rodez. En effet, la bibliothèque de Rodez ne possède pas à ce jour de catalogue informatisé de son fonds : c'est à travers la compréhension des enjeux qu'entraîne son inscription dans un triple réseau (SCD Champollion, Réseau ARCHIPEL, SUDOC) que la question de sa nécessaire modernisation se pose avec une nouvelle acuité.

Afin d'ancrer le projet de constitution d'un catalogue informatisé en vue de l'informatisation du prêt dans son contexte, je présenterai tout d'abord l'environnement institutionnel et documentaire dans lequel il s'inscrit (partie 1). J'expliquerai ensuite les objectifs et les enjeux de ce projet, ainsi que la méthodologie suivie pour le mener à bien (partie 2). La troisième partie présentera en détail le projet de catalogage des monographies en libre accès, alors que la quatrième partie sera consacrée à la poursuite du projet directeur de déploiement du SIGB Horizon à l'antenne de Rodez.

Partie 1. Présentation de l'établissement: contexte et enjeux

1. Contexte

1.1. Inscription institutionnelle

1.1.1. Présentation du CUFR Jean-François Champollion

Situation actuelle¹

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche du Nord-Est de Midi-Pyrénées, dénommé centre Jean-François Champollion (CUFRJFC), est un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Créé par décret le 17 avril 2002, il est habilité à délivrer des diplômes sous la responsabilité des Universités toulousaines. Son siège se trouve à Albi. Il est dirigé par un directeur et administré par un Conseil d'Administration, assisté par un Conseil Scientifique et Pédagogique. L'organigramme de l'établissement est donné en annexe 2. Fort du transfert des anciennes antennes toulousaines et de leur regroupement en une seule entité, le CUFRJFC bénéficie, de part son statut d'EPA, d'une autonomie de gestion administrative et financière. La partie recettes de son budget est financée par les collectivités locales à hauteur de 30%.

Il a pour missions de dispenser en formation initiale un enseignement supérieur généraliste et professionnel, de conduire des activités de recherche et d'assurer des missions de formation continue. Il a accueilli en 2004-2005 2500 étudiants répartis sur deux des quatre campus qui le constituent: 2000 inscrits à Albi et 500 à Rodez. Il n'y a pas actuellement d'enseignements dispensés sur les sites de Figeac et de Castres. Les actions de formations et de recherche sont organisées en 5

départements: sciences juridiques et sociales (SJS), sciences de l'Homme et de la société (SHS), lettres et langues (LL), sciences et technologies (ST), sciences du sport et de la motricité humaine (SSMH).

Un tableau correspondant à l'annexe 3 permet de connaître l'offre de formations du CUFRJFC pour l'année 2005-2006. Deux mots peuvent résumer celle-ci: pluridisciplinarité et complémentarité par rapport à Toulouse. Les filières implantées sur le campus de Rodez apparaissent en gras.

Bref historique

Le CUFRJFC est né du projet de création d'une université autonome dans le Nord-est de Midi-Pyrénées, porté dès 1997 par le "Syndicat mixte d'Etude et de Promotion pour une 5^{ème} Université en Midi-Pyrénées"², avec pour principal objectif de favoriser l'essor de cette partie de la région grâce à la présence d'un enseignement supérieur de qualité (participation au développement local par les activités de recherche et le transfert de technologie), et à une rationalisation de l'aménagement du territoire (désengorgement de la métropole toulousaine). Les trois universités toulousaines (Toulouse 1- Sciences sociales, Toulouse 2 - le Mirail et Toulouse 3 - Paul Sabatier), qui avaient implanté dès le début des années 90 des antennes délocalisées à Albi, Rodez, Castres et Figeac³, furent associées à ce projet qui aboutit en 2002 à la création du Centre Jean-François Champollion, étape transitoire avant la création d'une nouvelle université, sous réserve d'une forte augmentation des effectifs et d'un développement conséquent de la recherche⁴. Aujourd'hui, la croissance de l'établissement, réelle mais insuffisante, repousse l'accession au statut d'université initialement prévue en 2006.

Le campus de Rodez (chiffres 2004-2005)

Installé dans les locaux de l'ancienne caserne Burloup depuis 1994, il se caractérise par la forte implantation de la filière STAPS, qui représente 63,5 % des inscrits.

¹ Un plan géographique de la région Midi-Pyrénées est donné en annexe 1 et permet de mesurer l'éloignement des sites.

² Les principaux membres étaient la région Midi-Pyrénées, les départements du Tarn, de l'Aveyron et du Lot, la communauté d'agglomération du Grand Rodez, les villes d'Albi, Rodez, Castres et Figeac.

³ Pour connaître l'histoire des filières implantées dans les antennes délocalisées des 3 universités toulousaines, se reporter au PPP de Catherine Morge, p. 7-15.

⁴ Condition rappelée dans le décret de création du Centre universitaire Jean-François Champollion, Titre I, article 2.

Viennent ensuite les filières AES (15 %) et LEA (7 %), et les 4 licences professionnelles (additionnées, elles comptent 14,5 % des inscrits). Ce campus se singularise par son offre de licences professionnelles, accessibles avec un niveau bac+2, qui visent à une insertion rapide sur le marché du travail local (adaptation des formations à leur territoire d'implantation).

1.1.2. Présentation du SCD Champollion

Depuis sa création statutaire le 10 janvier 2003 et sa mise en œuvre effective en janvier 2004, le Service Commun de la Documentation (SCD) Champollion s'est engagé à donner une cohérence organisationnelle et fonctionnelle à l'ensemble du paysage documentaire du campus. Dirigé par un conservateur, il est administré par un Conseil de la documentation qui définit les grandes orientations de la politique documentaire de l'établissement et est chargé de sa mise en œuvre et de son suivi. Son organigramme est donné en annexe 4 . Il regroupe trois bibliothèques:

- La bibliothèque universitaire d'Albi, qui comptait 2000 inscrits en 2004-2005. Ses collections sont composées de 33000 monographies dont 27800 en libre accès et de 260 abonnements courants.
- La bibliothèque du Centre Interuniversitaire de Ressources Scientifiques (CIRES), située sur le campus d'Albi.
- La bibliothèque universitaire de Rodez, avec 519 inscrits en 2004-2005. Une présentation détaillée en est faite p. 12 à 15.

Ces trois bibliothèques travaillent dans le réseau ARCHIPEL qui regroupe les SCD de 6 établissements (5 toulousains et 1 albigeois), soit 36 bibliothèques qui travaillent toutes avec le même outil, le SIGB Horizon, et construisent le catalogue collectif de Midi-Pyrénées, Archipel.

Le site web du SCD

(Accessible à l'adresse suivante: <http://bu.univ-jfc.fr/scd/>)

Il propose des informations pratiques concernant chaque composante et comprend le portail documentaire, qui donne accès aux catalogues (Archipel et le SUDOC), à des bases de données interrogeables depuis les postes du campus, ainsi qu'à une sélection de signets thématiques. Ce portail est intégré au Système d'Information (SI) global du Centre, en cours d'élaboration.

Le budget 2005-2006

Il est réparti en quatre lignes budgétaires: une ligne SCD pour ce qui est transversal aux bibliothèques, une ligne Albi, une ligne Rodez et une ligne CIRES qui concerne essentiellement les acquisitions de niveau de recherche.

Niveau SCD	30 000 € (investissement) 18 000 € (fonctionnement)
ALBI	91 500 €
RODEZ	38 500 €
CIRES	10 000 €
TOTAL	158 000 €

Objectifs prioritaires du SCD pour 2004-2006

- Mise en place d'une politique documentaire concertée: harmonisation des pratiques bibliothéconomiques, création d'un conseil de la documentation (réunit pour la 1^{ère} fois en mars 2005), constitution de commissions consultatives d'acquisition, rédaction d'une charte documentaire et de plans de développement des collections (PDC), développement des partenariats.
- Création d'un portail de ressources électroniques.
- Accompagnement à l'utilisation des TICE (usagers et personnels): poursuite de l'effort d'intégration de modules de méthodologie de la recherche documentaire dans les cursus. Extension à tous les grades (Licence, Master, Doctorat).
- Développement des outils de pilotage stratégique: exploitation de nouvelles données statistiques à partir d'Horizon et des statistiques des fournisseurs d'information en ligne.

1.2. La politique de l'établissement

Les missions et objectifs du SCD s'inscrivent par ailleurs dans la politique documentaire générale du CURFJFC, définie dans le contrat quadriennal en cours⁵. Elle s'articule autour de deux grands axes:

⁵ Le "Contrat de développement 2004-2006" se trouve sur le site Web du Centre Universitaire Champollion, à l'adresse suivante: <http://www.univ-jfc.fr/>

- Augmenter et rationaliser l'offre documentaire grâce à l'accroissement des ressources électroniques, à l'élaboration d'une politique documentaire et au développement des partenariats.
- Organiser le réseau d'établissement autour de l'outil informatique, c'est-à-dire: poursuivre l'informatisation des bibliothèques composantes (référencer l'intégralité des fonds des bibliothèques du CIRES et de Rodez dans le catalogue unique Archipel, sous Horizon, ainsi que dans le SUDOC); développer le portail documentaire et l'intégrer au SI global du CUFRJFC; améliorer les services aux usagers en élargissant l'offre de formation à la recherche documentaire.

1.3. Le réseau ARCHIPEL et le SICD de Toulouse

Le réseau des bibliothèques des Universités toulousaines et de Midi-Pyrénées ou réseau ARCHIPEL regroupe les SCD des 6 établissements partenaires: les 3 universités de Midi-Pyrénées (Toulouse 1 - Sciences sociales, Toulouse 2 - Le Mirail, Toulouse 3 - Paul Sabatier), l'Institut National Polytechnique (INP) et l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Toulouse, puis le CUFRJFC depuis janvier 2004. Il compte aujourd'hui 36 bibliothèques.

Bref historique

Le réseau actuel est né autour de la mise en œuvre, dès 1994, d'un système de gestion informatisé commun à l'ensemble des bibliothèques universitaires de Midi-Pyrénées. Ces bibliothèques étaient informatisées de manière partielle et disparate: rattachement aux réseaux SIBIL ou BN-Opale pour les catalogues, systèmes de prêt hétérogènes. Le choix s'est porté sur le logiciel Horizon de la société Dynix. La mise en place technique du dispositif s'est appuyée sur les infrastructures existantes⁶ et sur un partenariat avec le Centre Interuniversitaire de Calcul de Toulouse (CICT), qui héberge et gère les serveurs de données, dont le réservoir de notices bibliographiques (base Horizon).

⁶ Réseau de télécommunications à haut débit dédié aux Universités: le réseau régional REMIP est relié au réseau national RENATER (aujourd'hui ASTER II).

Le Service Interétablissements de Coopération Documentaire (SICD), créé en 1995 comme structure d'appui des SCD, s'est vu confier, entre autres missions, celle de gérer le système informatisé et de coordonner le réseau.

Le SICD des Universités de Toulouse et de Midi-Pyrénées

Statutairement rattaché à l'université de Toulouse 1, il a pour mission de mener à bien des actions de coopération entre les 6 SCD des universités ou grands établissements partenaires. Il agit aujourd'hui principalement dans les domaines suivants:

- Mise en place et gestion du système informatisé Horizon, commun aux bibliothèques des 6 SCD partenaires.
- Conservation et valorisation des documents anciens.
- Mise en place d'une politique de numérisation.
- Mise en place et gestion d'actions de formation continue pour les 6 SCD.

Son rôle est primordial dans la coordination du réseau. En effet, l'extension de ce dernier a nécessité de prendre certaines mesures pour garantir la qualité des données: des seuils minimum d'activité, de stabilité et de formation des personnels ont été établis comme pré-requis. Une Charte Horizon, qui doit être ratifiée lors de toute installation du logiciel dans une nouvelle bibliothèque, a été élaborée. De plus, un système de correspondants, relais de l'équipe Horizon du SICD dans leur SCD, a été mis en place. Ce même modèle de personnes ressources s'applique également dans le cadre du travail dans le SUDOC. La communication dans le réseau s'organise autour d'un Intranet, de listes de discussion et d'information et de réunions des différents acteurs, organisées et animées par le SICD.

Le catalogue Archipel

Le choix d'un système partagé et l'existence d'une seule base de données commune à l'ensemble des SCD a, en toute logique, permis la constitution d'un catalogue collectif, Archipel, accessible sur Internet⁷. Le réseau Archipel participe par ailleurs au SUDOC, lui-même intégré à un ensemble plus vaste, le Catalogue Collectif de France (CCFr).

Les avantages du réseau

La participation des bibliothèques des 6 SCD au réseau représente tout d'abord un réel avantage pour l'utilisateur, qui peut, grâce à un système de carte unique de lecteur, emprunter dans toutes les bibliothèques. L'autre intérêt majeur, outre la réalisation d'économies d'échelle, est de développer la complémentarité des fonds.

2. La bibliothèque de Rodez: état de l'existant

2.1. Le personnel et la répartition du travail

Le personnel est composé d'une équipe de 4 personnes représentant 4 Equivalents Temps Plein (ETP), soit:

- Une bibliothécaire stagiaire d'Etat, nommée sur le poste en novembre 2004: responsable de la bibliothèque, elle est chargée de la gestion du personnel et du budget, de l'informatisation (catalogage et exemplarisation dans le SU ainsi que dans Horizon), de la politique d'acquisition, du traitement intellectuel et du suivi des commandes, ainsi que des relations avec les partenaires extérieurs. Elle participe également au service public.
- Une documentaliste contractuelle assimilée catégorie B, à temps plein depuis le 1^{er} septembre 2005, qui occupe ce poste depuis son arrivée à la bibliothèque en 1998. Recrutée par l'EPA pour un contrat de 12 mois, elle participe aux acquisitions et est chargée de la gestion et du suivi des abonnements. Dans le cadre de l'informatisation du catalogue, elle participe aux tâches de catalogage. Elle assure aussi une permanence à l'accueil.
- Deux contractuelles assimilées catégorie C, à temps plein sur des contrats de 12 mois, payées sur les ressources propres de l'EPA. Leurs fonctions correspondent à celles d'un magasinier: elles assurent la présence à l'accueil, donnent les premiers renseignements et sont chargées du traitement physique des documents ainsi que du bulletinage manuel des périodiques.

⁷ Adresse URL: <http://catalogue.biu-toulouse.fr:8080/#focus>

Depuis la création de la bibliothèque en 1994, la responsable n'a cessé de changer, le poste étant alternativement occupé par un titulaire et un contractuel en remplacement sur le poste vacant. La gestion de la bibliothèque a pâti de cette instabilité du personnel: il n'existe pas d'historique de l'organisation et il n'y a pas eu de passage de relais entre les différents responsables. Ceci se traduit par le retard pris dans l'informatisation des fonctions bibliothéconomiques et l'insuffisance des services rendus aux usagers.

2.2. Les services

L'offre de locaux

La bibliothèque est accessible au 3^{ème} étage du CUFRJFC, sur le campus Rodez. La superficie accessible au public est de 236m², divisés en 2 espaces: la salle principale de lecture (174m²) et une salle de travail en groupe (62m²), ce qui représente 0,59m² par étudiant (chiffre inférieur à la moyenne nationale). Les places assises sont au nombre de 81 (45 dans la salle de lecture et 36 dans la salle de travail en groupe). La bibliothèque comprend aussi un magasin (situé au sous-sol) et deux espaces de travail interne: un bureau et un atelier dévolu au traitement physique des documents.

Les modalités de fréquentation et horaires

La bibliothèque est ouverte à tous, étudiants, enseignants et usagers extérieurs. Les lecteurs inscrits à la BU de Rodez ou dans toute autre bibliothèque du réseau ARCHIPEL bénéficient automatiquement du droit d'emprunt. Depuis la rentrée 2003, l'ouverture hebdomadaire est de 44h, du lundi au vendredi.

Les postes informatiques et le catalogue

La bibliothèque dispose de 3 postes dédiés au public: l'un est réservé à la consultation du "catalogue" sous Excel, les deux autres donnent accès au portail des ressources électroniques du SCD⁸. Le "catalogue" actuel, interrogeable

⁸ Le choix a été fait de ne pas offrir d'accès à Internet libre pour limiter les problèmes de sécurité et éviter l'utilisation de la messagerie ainsi qu'une immobilisation des postes pour des usages non documentaires.

uniquement sur place, correspond en fait à une extraction du cahier d'inventaire réalisé avec le tableur Excel: il est constitué par les adjonctions successives des commandes traitées. Un mode d'utilisation de ce "catalogue" Excel simplifié est affiché près du poste de consultation⁹, qui explique comment faire des tris par titre ou par auteur. Les modalités d'interrogation, qui sont celles, limitées, d'un tableur, nécessitent de connaître le nom de l'auteur ou le titre, et requièrent un minimum de pratique d'Excel (importance de l'orthographe par exemple). De plus, il est impossible de faire une recherche par sujet. De fait, rares sont les usagers qui utilisent cette interface, d'autant qu'elle ne permet pas de connaître le statut de document (emprunté, en commande, etc.): ils préfèrent donc faire appel aux personnes qui se trouvent à l'accueil ou utiliser les deux index imprimés, eux aussi extraits du cahier d'inventaire sous Excel:

- Un index titre donne la liste des documents par ordre alphabétique de titre.
- Un index auteur donne la liste des documents par ordre alphabétique d'auteur.

Le prêt et le PEB

Les fonctions bibliothéconomiques n'étant pas informatisées, le prêt se fait selon le système manuel Newark¹⁰, qui permet le contrôle des retards et l'établissement de quelques statistiques ensuite traitées avec le tableur Excel. Les procédures de prêt sont longues et peu fiables (jeux d'écriture, intercalation). Le nombre de transactions de prêt de septembre 2004 à mai 2005 s'élève à 4779, ce qui fait une moyenne d'environ 27 prêts par jour (chiffres pour juin et juillet non communiqués). La possibilité d'emprunter des documents est élargie à toutes les bibliothèques du réseau ARCHIPEL et aux bibliothèques universitaires déployées dans le SUDOC grâce au service du PEB (Prêt Entre Bibliothèques), géré par le logiciel SUPEB de l'ABES.

⁹ Voir en annexe 5 le "Guide d'interrogation du fichier Excel".

¹⁰ Il comprend 2 fichiers: un fichier lecteur et un fichier où sont indexées les fiches des documents empruntés par date de retour et n° d'inventaire.

2.3. Les publics

Le nombre total de lecteurs inscrits pour l'année 2004-2005 était de 519, ainsi répartis: 419 étudiants (soit 87,5% des effectifs), 60 enseignants, 40 lecteurs extérieurs. Le public de la bibliothèque est donc relativement homogène, composé majoritairement d'étudiants de licence, avec une forte représentation de la filière STAPS.

Répartition des inscrits à la bibliothèque par filières (2004-2005):

Filière	STAPS	AES	LEA	GAPPN	ADCMR	Capteurs	Prod. Carnés	Total
Inscrits BU	298	57	20	17	17	10	0	419
% des usagers	71,12%	13,61%	4,77%	4,06%	4,06%	2,38%	0%	100%

2.4. Les collections

Le fonds de la bibliothèque est constitué de 8000 monographies, 108 titres de périodiques dont 82 vivants, 155 vidéos, une quarantaine de cédéroms auxquels s'ajoutent les ressources électroniques accessibles *via* le portail documentaire du SCD. Le système de classification adopté est celui de Dewey (Classification Décimale Dewey, CCD). Les documents sont tous en libre accès (hormis 250 monographies en magasin) et couvrent le contenu des disciplines enseignées sur le campus de Rodez: sciences du sport et de la motricité humaine, sciences juridiques, sciences humaines et sociales (histoire, géographie , psychologie et sociologie), langues (anglais et espagnol), économie et gestion. Les collections sont protégées par le système RFID (Resonance Frequency IDentification), installé de début mars à la mi-mai 2005¹¹.

3. La nécessaire modernisation de la BU de Rodez

Les aléas qu'a connus la bibliothèque depuis son ouverture, liés aux changements de personnel, au manque de moyens humains et financiers, et à son isolement lorsqu'elle dépendait encore du SICD de Toulouse (situé à plus de 150 km),

expliquent le retard qu'elle a pris tant du point de vue de la gestion des fonctions bibliothéconomiques que de celui des services rendus aux usagers. Malgré les efforts réalisés (augmentation des effectifs et du budget depuis la création du SCD Champollion), le bilan reste mitigé.

D'une part, la non informatisation des fonctions bibliothéconomiques entraîne de nombreux dysfonctionnements:

- Informatisation partielle du catalogue: 50% des monographies ont été exemplarisées en 2003 dans la base Horizon, mais pas dans le SUDOC.
- Corollaire: le cahier d'inventaire sous Excel continue à faire office de catalogue informatisé mais il n'offre pas toutes les possibilités liées à l'OPAC (Online Public Access Catalogue). De plus, sa mise à jour à partir du fichier Excel "bons de commande" (par copier-coller) représente un travail long et fastidieux. Il en est de même pour la nécessaire mise à jour et réimpression, en double exemplaire et tous les 2 mois, des index papier titre et auteur.
- Gestion manuelle du prêt: tâches redondantes et fastidieuses pour le personnel, source d'erreurs.
- Bulletinage manuel (Kardex).
- Gestion des acquisitions indépendante du SIGB, sous Excel.
- La non informatisation du catalogue et du prêt se traduit par une insuffisance d'indicateurs statistiques sur les collections et les pratiques des usagers. L'exploitation des quelques données recueillies à partir des fichiers papier requiert un lourd travail de collecte d'informations et de saisie dans Excel et gagnerait à être automatisée¹².

D'autre part, ces lacunes s'en ressentent sur la qualité des services au public:

- L'absence d'un OPAC se traduit par les limites de la recherche documentaire: consultation des catalogues sur place uniquement,

¹¹ Voir l'article de Jean-Paul ROUX-FOUILLET dans le *Bulletin des bibliothèques de France*.

¹² Des tableaux Excel ont certes été élaborés pour mieux connaître les publics et leurs usages, mais l'informatisation de la bibliothèque permettra d'utiliser la base de données Info d'Horizon, c'est-à-dire d'enrichir et de faciliter l'exploitation des données statistiques.

impossibilité de faire une recherche par sujet ou combinée (on ne peut interroger les 2 index simultanément), absence d'informations sur le statut du document. Ceci entraîne une mauvaise visibilité du fonds et a des incidences sur le nombre de prêts. Les usagers les plus autonomes se repèrent dans les collections par l'usage, par "butinage", en s'aidant des 2 index imprimés et de la signalétique, alors que les moins aguerris sont totalement dépendants de l'aide du personnel ou de leurs pairs.

- L'inexistence d'un catalogue informatisé n'a pas encouragé la mise en place de formations à la recherche documentaire, ce qui est préjudiciable à des étudiants de licence.

Ce bilan rend nécessaire la modernisation de la BU de Rodez: le déploiement du SIGB Horizon permettrait de remédier à ces insuffisances en améliorant les conditions de travail du personnel et l'offre des services au public:

- La priorité reste la constitution d'un catalogue informatisé de l'ensemble du fonds. Le recensement de chaque document dans le catalogue Archipel et dans le SUDOC en permettra l'identification et la localisation en vue de sa communication ou de sa réservation. La reprise de l'informatisation, qui doit combiner catalogage courant et rétrospectif, est rendue possible grâce au module catalogage d'Horizon et au logiciel client WinIBW de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) pour le travail dans le SUDOC.
- L'informatisation du prêt apparaît comme la suite logique. En effet, la phase d'exemplarisation qui intervient à la fin du processus de catalogage permet d'attribuer à chaque document un n° d'identifiant encodé dans l'étiquette RFID (avant la mise en place du système informatisé, ce n° correspondait à celui du codes à barres collé sur la couverture). Ce n° unique sera lu au moment du prêt et permettra d'enregistrer informatiquement l'ouvrage emprunté, ou plus précisément de relier tel exemplaire du "fichier bibliographique" à tel usager du "fichier des lecteurs"¹³.

¹³ *Le métier de bibliothécaire*, 2003, p. 369-370.

- Le choix de prendre d'autres modules du SIGB pourra ensuite être envisagée, en concertation avec le SICD de Toulouse (respect des règles du réseau), afin de poursuivre cette mise à niveau de la bibliothèque universitaire de Rodez.

Partie 2. Constitution d'un catalogue informatisé

1. Présentation du projet

1.1. Son objet

Le projet de déploiement du SIGB Horizon à la BU de Rodez est vaste et complexe et se décline en fait en sous projets: c'est pourquoi il doit être pensé en terme d'objectifs et de sous objectifs avant d'être divisé en plusieurs phases successives correspondant à la mise en place des différents modules. L'objet de ce mémoire n'est pas de décrire toutes ces phases, mais bien de présenter la méthode employée pour constituer un catalogue informatisé de l'ensemble du fonds selon les normes du SUDOC (partie 2). La partie 3 présente en détail le projet de catalogage des monographies imprimées en libre accès alors que la partie 4 est consacrée à la poursuite du projet directeur.

1.2. Présentation des objectifs

L'informatisation de la gestion des fonctions bibliothéconomiques grâce au déploiement du SIGB Horizon constitue un projet directeur ou englobant, qui prévoit la mise en œuvre successive de sous projets, le 1^{er} correspondant à la constitution d'un catalogue informatisé. Il s'agit donc de distinguer les objectifs généraux des objectifs particuliers, relatifs à cette 1^{ère} étape.

Les objectifs généraux visés par le projet directeur (déploiement du SIGB)

- améliorer le fonctionnement de l'établissement en informatisant la gestion des fonctions bibliothéconomiques courantes (informatisation du catalogue, de la recherche documentaire, des transactions avec les usagers, de la gestion des acquisitions), en réorganisant les circuits de travail en fonction du temps gagné, et en augmentant la quantité et la qualité des informations nécessaires aux bibliothécaires pour une meilleure connaissance des besoins

et des pratiques de leurs usagers, ainsi que pour une optimisation de la gestion et de l'évaluation des collections.

- améliorer les services au public en offrant un catalogue en ligne plus fiable et une mise à disposition rapide et efficace des documents et des ressources, en réduisant les temps de transactions, et en facilitant l'appropriation de l'outil informatique par les usagers.

Objectifs particuliers visés par l'informatisation du catalogue

- pour les personnels: amélioration de la recherche professionnelle, meilleure gestion des collections, possibilité d'extraire des statistiques et d'éditer des listes (bibliographies par exemple). Avantages du travail du SUDOC: normalisation du catalogue, récupération de notices grâce au catalogage partagé, d'où un gain de temps.
- Pour les usagers: offrir un accès public en ligne du catalogue, permettant d'optimiser la recherche documentaire (identification et localisation des différents exemplaires, recherche croisée avec les opérateurs booléens, constitution de bibliographies) et de connaître le statut du document. Proposer les services liés à l'OPAC: consultation du compte lecteur, possibilité de prolonger le prêt, réservations, suggestions d'achats, etc.
- Objectif corollaire: former les usagers à l'interrogation du catalogue et à la recherche documentaire.

Effets induits

- désherber le fonds.
- améliorer la visibilité des collections donc le taux de rotation.

1.3. Compréhension des enjeux

Ils correspondent aux effets attendus au-delà de la réalisation du projet et s'inscrivent dans un contexte plus large que celui de la bibliothèque de Rodez.

- Le déploiement du SIGB Horizon à la BU de Rodez lui permettra de trouver sa place dans le SCD et de participer aux missions qu'il s'est donné: harmonisation des pratiques bibliothéconomiques, coopération documentaire facilitée par l'utilisation du même logiciel et d'un catalogue

commun (contrôle des acquisitions, repérage des doublons, mise en place d'une politique de conservation partagée pour les périodiques).

- L'informatisation de l'intégralité de son fonds dans le catalogue commun de Midi-Pyrénées lui permettra d'accroître sa visibilité dans le réseau ARCHIPEL et de participer au réseau du SUDOC.
- La mise en réseau des données (catalogue régional et national), en assurant le partage de l'information, favorisera l'établissement de partenariats.

1.4. Limites et contraintes

Limites humaines et matérielles

- Peu de personnel formé au catalogage: une journée de formation en interne à la BU d'Albi a permis à la documentaliste contractuelle de localiser les acquisitions courantes dans le SUDOC et de les exemplariser dans Horizon par raccrochement sous les notices bibliographiques dérivées (pas de créations), avec l'aide de la bibliothécaire. De plus, compte tenu de la polyvalence des tâches des personnels de catégorie A et B, le temps consacré au catalogage ne peut dépasser 2h par jour.
- Relatif isolement de Rodez (80km d'Albi): le seul informaticien du SCD se trouve à Albi (difficultés rencontrées à Rodez pour installer les nouvelles versions d'Horizon et de WinIBW), tout comme les personnes ressources pour le catalogage (une BAS et une assistante).

Contraintes symboliques

Si le projet de catalogage rétrospectif des fonds et leur intégration à un catalogue collectif semblent indispensables du point de vue bibliothéconomique, il suscite les craintes d'une partie du personnel et les interrogations de nombre d'usagers.

L'informatisation du catalogue et du prêt va déposséder les deux magasiniers contractuelles d'une partie de leurs missions traditionnelles: il s'agit de leur montrer l'intérêt de cette modernisation de la bibliothèque non seulement pour les usagers, mais également pour elles-mêmes. En effet, le gain de temps généré par l'automatisation de certaines tâches jusqu'alors gérées manuellement va entraîner une réorganisation des circuits du travail: des formations leur seront proposées, qui leur permettront d'acquérir de nouvelles compétences et de participer aux

nouvelles missions de la bibliothèque (améliorer la qualité du renseignement bibliographique, mettre en place des formations à la recherche documentaire).

De plus, les usagers, qui ne sont pas familiarisés à l'interface informatique¹⁴, n'en perçoivent pas immédiatement les avantages, mais plutôt les contraintes. Les plus autonomes ont appris à s'en passer par une connaissance empirique des collections de la bibliothèque, alors que les nouveaux venus dépendent entièrement du personnel pour effectuer leurs recherches documentaires.

Il convient donc d'accompagner la mise en place de ce projet par une campagne de communication, afin d'informer les usagers des enjeux de ce changement qui va bouleverser leurs pratiques. Ces informations devront être suivies d'une offre de formation à l'interrogation du catalogue et à la recherche documentaire.

2. Méthode adoptée pour l'informatisation du catalogue

2.1. La constitution du catalogue

2.1.1. Le catalogue aujourd'hui

La constitution d'un catalogue informatisé du fonds a commencé en mai 2003: il n'existait alors qu'une seule licence Horizon. Le catalogage, effectué par la bibliothécaire à l'aide du module catalogage du SIGB, consistait à dériver des notices de la base Horizon (le travail ne se faisait pas encore dans le SU), puis à créer les notices d'exemplaires pour la BU de Rodez¹⁵. Chaque exemplaire se voyait alors attribuer un codes à barres en vue de l'informatisation du prêt. Le catalogage des monographies s'est arrêté avec le départ la même année de la responsable de la bibliothèque, et n'a pu reprendre qu'en novembre 2003 avec l'arrivée d'une contractuelle sur le poste vacant. La reprise du catalogage dans Horizon, facilitée par l'installation d'une nouvelle licence, s'est pourtant faite sans continuité, ralentie par un mi-temps parental et retardée par le départ de deux

¹⁴ Ils n'ont pas été formés à l'interrogation des catalogues Archipel et du SUDOC.

¹⁵ La base Horizon, commune aux bibliothèques universitaires membres du réseau ARCHIPEL, est constituée des notices bibliographiques qu'elles ont créées ou dérivées à partir de réservoirs extérieurs, le plus important étant celui du SUDOC.

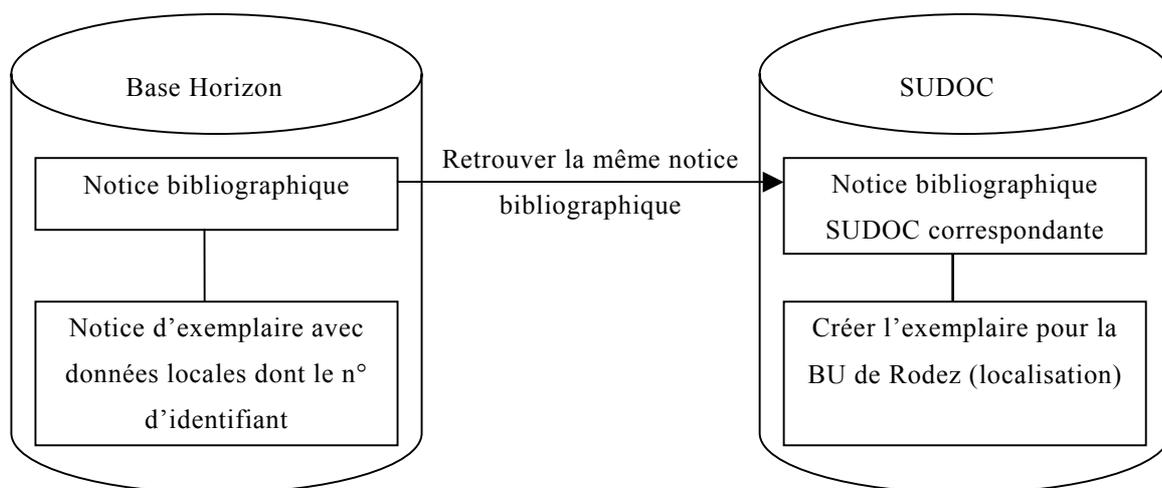
agents en formation pour le catalogage. Une nouvelle fois interrompu à la rentrée 2004 dans l'attente de 2 licences SUDOC, le catalogage s'est finalement concentré sur la période de mars à juin 2005 (installation des licences SUDOC en mars) et n'a concerné que le traitement des acquisitions courantes. En juin 2005, on compte 3445 monographies exemplarisées dans la base Horizon, sur les 6926 que compte le fonds, soit 50%. Elles doivent maintenant être localisées dans le SUDOC. Il reste donc 3481 monographies à traiter intégralement, à la fois dans le SUDOC et dans Horizon, sans compter le catalogage des acquisitions courantes. Les autres collections seront cataloguées ultérieurement.

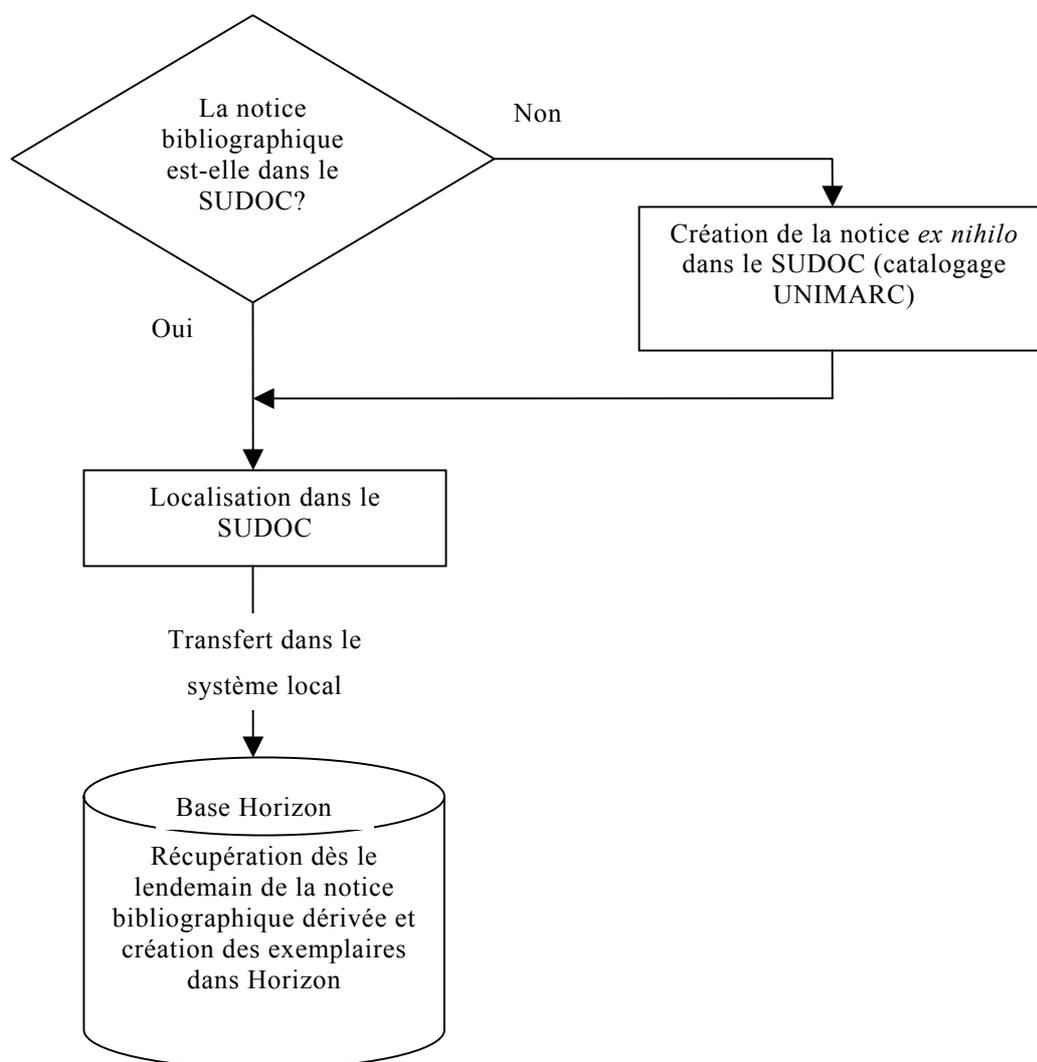
Pour le catalogage rétrospectif, qui concerne les monographies acquises avant le début du catalogage courant dans le SUDOC, deux cas se présentent:

- Cas 1: l'ouvrage a déjà été exemplarisé sous une notice bibliographique de la base Horizon. Il reste à retrouver cette notice bibliographique dans le SUDOC grâce à son n° PPN et à y raccrocher la notice d'exemplaire pour la BU de Rodez.
- Cas 2: l'ouvrage n'a jamais été catalogué, il n'a pas été exemplarisé dans Horizon et n'a pas de code à barres. Il doit être catalogué et localisé dans le SUDOC, puis exemplarisé dès le lendemain dans la base Horizon (le transfert des notices bibliographique du SUDOC vers le système local se fait dans la nuit).

Remarque: le cas 2 correspond aussi au catalogage des acquisitions courantes.

Les schémas suivants représentent le traitement des monographies dans le cas 1 (localisation dans le SUDOC seulement) et le cas 2 (catalogage et localisation dans le SU + exemplarisation dans Horizon).

Cas 1 :

Cas 2 :

2.1.2. Définir une stratégie de catalogage: méthodologie comparée

Pendant l'opération de catalogage rétrospectif, les monographies seront sorties des rayonnages par tranches de cotes prioritaires préalablement définies. Deux scénarios sont alors possibles:

	Scénario 1	Scénario 2
Description	<p>Les monographies, qu'elles aient été ou non exemplarisées dans Horizon, sont toutes sorties des rayonnages par tranches de cotes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seules les monographies qui n'ont pas été exemplarisées dans Horizon sont traitées au moment de l'opération. • Les monographies déjà exemplarisées, identifiées par un code à barres sur la couverture, sont mises de côté au moment du catalogage. • Traitement catalographique : cas 2 uniquement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les monographies exemplarisées ou non dans Horizon sont traitées au moment de l'opération. • Traitement catalographique selon les cas 1 et 2.
	Remise en rayon de tous les documents après catalogage.	
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Gain de temps pour le catalogage puisque seulement les 3481 monographies correspondant au cas 2 sont cataloguées. • Mise en place plus rapide du prêt informatisé* (théoriquement mi-avril 2006). 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les monographies sont traitées intégralement (à la fois dans le SU et Horizon) et durant la réalisation du projet. • La cohérence du catalogue est assurée (correspondance entre le catalogue Archipel et la base du SUDOC). • Les documents ne sortent qu'une seule fois des rayonnages pour être catalogués.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement incomplet du fond rétrospectif : les monographies correspondant au cas 1 ne sont pas localisées dans le SUDOC. • La cohérence du catalogue est menacée (non correspondance entre le catalogue Archipel et la base du SUDOC). • Ce scénario implique une 2^{ème} mise hors circulation des documents afin de traiter ceux mis de côté lors de la 1^{ère} phase de catalogage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du prêt informatisé plus tardive (rentrée 2006).

* En effet, la présence des exemplaires dans la base Horizon est suffisante pour la mise en place du prêt informatisé.

Au vu des échéanciers correspondants aux scénarios 1 et 2 (voir annexe 6), voici les raisons qui m'ont amenée à privilégier le scénario 2, qui prévoit le passage au prêt informatisé à la rentrée 2006:

- Le scénario 1 ne garantit pas la cohérence du catalogue, la localisation dans le SUDOC des ouvrages déjà exemplarisés dans Horizon pouvant être repoussée d'année en année face à la nécessité d'informatiser les autres fonctions de gestion de la bibliothèque.

- L'avantage que pourrait représenter pour les usagers le passage à un prêt informatisé en fin d'année universitaire est minime.
- L'installation du module circulation nécessite auparavant une formation du personnel, organisée par le SICD de Toulouse, qui ne pourra avoir lieu avant la rentrée prochaine. La non maîtrise de l'utilisation de ce module, la difficulté pour l'ensemble des agents participant au service du prêt à gérer le système des ajouts rapides¹⁶, occasionneront de forts désagréments et nuiront à l'amélioration de la qualité des services au public pourtant recherchée par la bibliothèque.
- De plus, le passage au prêt informatisé est rendu plus complexe par l'interface RFID (problèmes rencontrés à la BU d'Albi lors du couplage du module circulation d'Horizon avec le système RFID).
- Enfin, la mise en place d'un nouveau module nécessite une phase de paramétrage et de rodage du système qui entraînera nécessairement des dysfonctionnements: ceux-ci ne peuvent être envisagés à une période de l'année où les étudiants seront en pleine révision pour les partiels (mai-juin).

2.2. Les différentes étapes de l'informatisation du fonds

Pour établir un ordre de catalogage des différentes collections, il fallait tenir compte des pratiques des usagers: ceux-ci empruntent majoritairement des monographies, quelques périodiques. Les cassettes vidéos sont surtout demandées par les enseignants. Viennent ensuite les cédéroms, exclus du prêt et rarement installés à la demande des usagers car ils sont peu visibles et souvent obsolètes (problèmes d'installation). La reprise du fonds de cédéroms s'impose, accompagnée d'une mise en valeur du fonds désherbé¹⁷.

¹⁶ Système qui permet de prêter informatiquement des ouvrages qui n'ont pas été catalogués, mais qui "pollue" la base Horizon si ces ajouts ne sont pas systématiquement supprimés lors du retour de ces documents.

¹⁷ Un projet de rachat des cédéroms version réseau et de mise à disposition sur le portail documentaire du SCD est à l'étude (son but est d'étendre l'accès au réseau de cédéroms actuellement installé à Albi aux postes du campus de Rodez).

Ordre de catalogage de l'intégralité du fond rétrospectif			
Etapes		Nombre de documents	Commentaires
1^{ère} étape Les monographies	En libre accès	6926	Le catalogage rétrospectif de ce fonds se fera suivant un ordre de tranches de cotes prioritaires.
	En magasin	250	Ce sont les plus anciens : ce fonds doit être désherbé avant d'être catalogué.
2^{ème} étape Les périodiques	Les plus empruntés	A définir	L'absence du module périodiques d'Horizon ne permet pas de cataloguer aisément tous les fascicules. Seuls les périodiques les plus empruntés seront traités.
3^{ème} étape Autres collections	Cassettes vidéo	155	Catalogage suivant l'ordre de la CDD.
	Cédéroms	~ 40	Catalogage après désherbage.

2.3. Le recensement des ressources disponibles

La constitution d'un catalogue informatisé selon les normes du SU nécessite l'utilisation de logiciels permettant de travailler dans la base Horizon et le SUDOC ainsi que la mobilisation d'un personnel qualifié.

2.3.1. Les moyens matériels et financiers

La bibliothèque dispose de 4 postes informatiques à usage professionnel dont 3 sont équipés d'une licence Horizon. Chaque licence comporte tous les modules du logiciel, même si un seul, le module catalogage, est actuellement actif: leur acquisition par le SCD, dans le cadre du marché passé par le SICD de Toulouse, permet le déploiement des autres modules sans frais supplémentaires.

Le travail dans le SU a nécessité l'installation de 2 licences SU, comportant le logiciel WinIBW de l'ABES, nécessaire pour le catalogage. Leur coût, qui s'élève à 700€ environ par licence, a été pris en charge par le SICD de Toulouse, dans le cadre de sa mission d'informatisation des bibliothèques du réseau ARCHIPEL. Par ailleurs, le travail dans le SUDOC n'inclut pas de frais supplémentaires: le coût de la licence a été augmentée et le système qui consistait à faire payer pour une dérivation et à créditer la bibliothèque pour une création de notice, abandonné. Ces 2 licences sont utilisées pour le catalogage courant depuis mars 2005 et le seront également pour le catalogage rétrospectif. Une 3^{ème} licence SU, gratuite pour la

rétroconversion, sera installée lors du recrutement d'une personne pour le catalogage rétrospectif.

2.3.2. Les moyens humains

Le catalogage courant est fait par la bibliothécaire d'Etat et la documentaliste contractuelle. Le catalogage rétrospectif sera assuré en interne par ces mêmes personnes, mais la bibliothèque dispose également d'un budget de 5078,66 € financé par le SICD, qui permettra de recruter un contractuel ou de faire appel à une société de services pendant l'opération de rétroconversion. Cette somme doit par ailleurs être utilisée de la manière suivante: 2539,33 € sont alloués pour l'année 2005 et 2539,33 € pour l'année 2006 (ce qui n'a été dépensé avant la fin de l'année 2005 ne peut être reporté sur l'année suivante). Ce budget permettrait d'employer un contractuel pour 380h de travail (le tarif horaire brut étant de 13,34 €). Des contacts ont été pris avec la société SAFIG pour l'établissement d'un devis.

2.4. Analyse des besoins en formation du personnel

Le travail de catalogage dans le SUDOC et Horizon nécessite des pré-requis: connaissance et maîtrise des normes françaises de catalogage, du format Unimarc, de l'indexation Rameau. Ces savoirs doivent être complétés par une bonne connaissance du module catalogage d'Horizon et du logiciel WinIBW. En présence de personnel peu formé, un cycle de formations, qui débutera à la rentrée, a été prévu. Certaines formations sont organisées par le SICD, qui, dans le cadre de ses missions, en supporte intégralement le coût ; les autres sont dispensées par le Centre de Formation aux Carrières des Bibliothèques de Toulouse (CFCB)¹⁸.

Voir en annexe 7 le "Tableau des formations pour le personnel".

Le nombre de jours est respectivement de 15 et 16 jours pour chaque agent, ce qui représente un volume horaire non négligeable: ce temps de formation devra être pris en compte lors de la planification de l'opération de rétroconversion.

¹⁸ Dans ce cas, les frais de mission restent à la charge du SCD Champollion.

Partie 3. Conduite du projet de catalogage des monographies imprimées en libre accès

1. Catalogage courant et catalogage rétrospectif

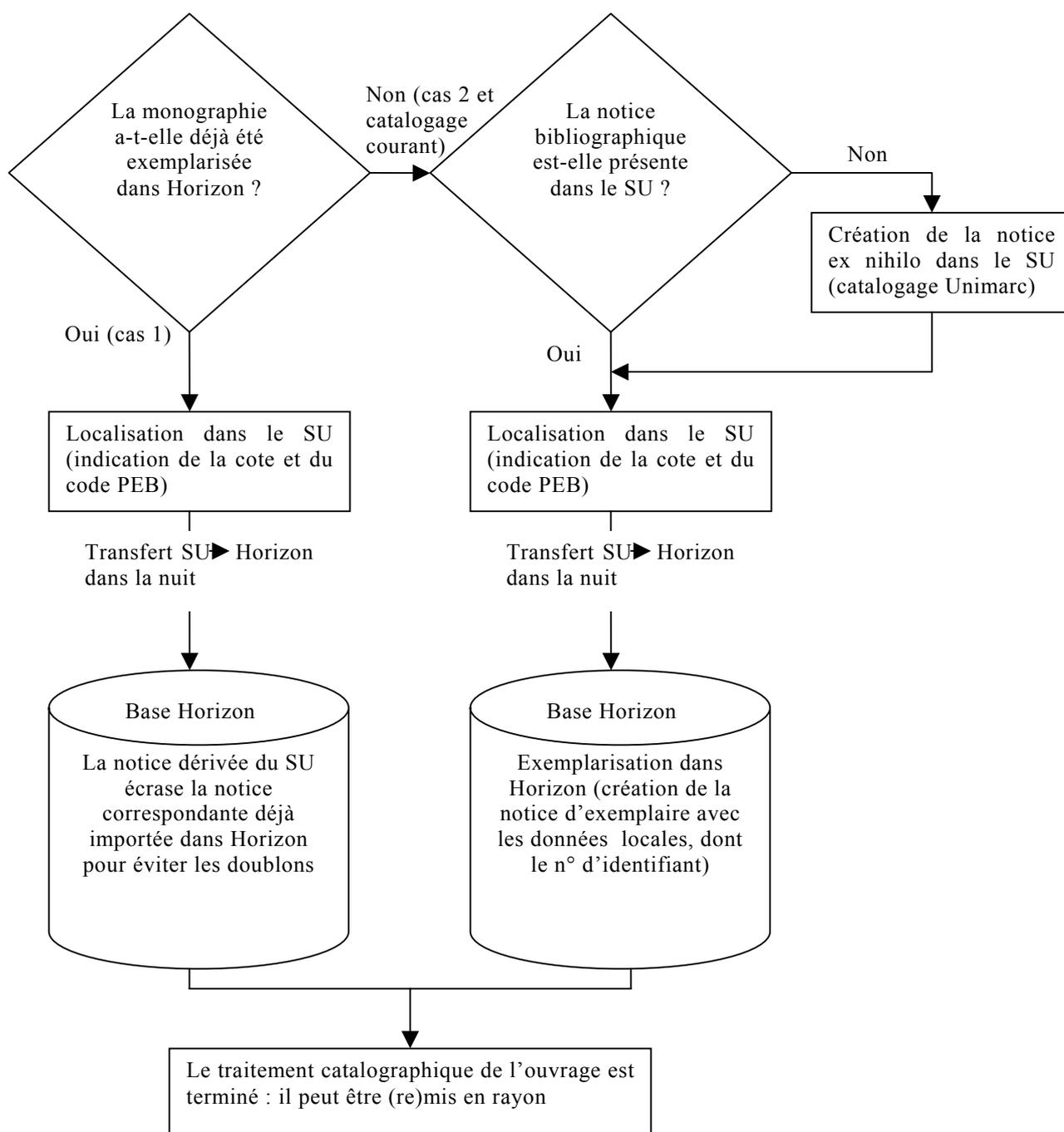
Depuis mars 2005, les monographies sont systématiquement cataloguées dans la base Horizon et dans le catalogue collectif du SUDOC. Le fonds rétrospectif de 6926 ouvrages a été traité de façon partielle en 2003 et 2004: 3481 monographies ont fait l'objet d'une informatisation, mais seulement dans la base Horizon qui alimente le catalogue des bibliothèques de Toulouse et de Midi-Pyrénées, Archipel. La constitution d'un catalogue informatisé selon les normes du SU englobe donc différents aspects:

Pour le catalogage du fonds rétrospectif, il s'agit d'une part d'informatiser les monographies qui n'ont jamais été cataloguées, et d'autre part de localiser dans le SUDOC celles qui l'ont été en 2003 et 2004.

Le catalogage courant concerne quant à lui le traitement informatique et catalographique des acquisitions courantes dans Horizon et le SUDOC. Parce qu'il s'effectue dès réception des ouvrages, il dépend de la périodicité des commandes: le taux d'accroissement annuel (calculs effectués sur la base de l'année budgétaire 2004) étant d'environ 960 ouvrages correspondant à 6 commandes, le rythme pour le catalogage des acquisitions courantes est donc de 160 ouvrages tous les 2 mois. Les notices bibliographiques de ces ouvrages, essentiellement destinés aux étudiants de licence, sont déjà présentes dans le SUDOC à près de 100 % (taux de recouvrement calculé sur les 2 dernières commandes, soit 251 ouvrages): le catalogage consiste alors à créer un exemplaire dans le SUDOC pour la BU de Rodez, et à dériver la notice existante pour l'importer dans la base locale Horizon. Le transfert se fait dans la nuit. Le lendemain, le catalogueur crée la ou les notice(s) (si la bibliothèque possède plusieurs exemplaires du même ouvrage) d'exemplaire dans Horizon en remplissant les données locales (c'est au cours de

cette phase d'exemplarisation que chaque ouvrage reçoit un n° d'identifiant, indispensable pour le service du prêt). Le traitement catalographique de l'ouvrage est terminé. Une recherche dans le catalogue Archipel ou du SUDOC permet de l'identifier et de le localiser en vue de sa communication ou de sa réservation.

Traitement catalographique des monographies (catalogage courant et rétrospectif):



2. Catalogage rétrospectif ou rétroconversion?

Pour les fonds constitués avant la mise en place du traitement informatique systématique dans le SUDOC et Horizon, deux stratégies, souvent trop vite confondues, sont possibles: le catalogage rétrospectif ou la rétroconversion. Parce qu'elles supposent des pré-requis matériels et humains distincts, il convient de bien les définir.

La notion anglo-saxonne de *recon*, traduite en français par "rétroconversion" ou "conversion rétrospective", apparaît dans la littérature professionnelle au début des années 80, parallèlement à la mise en place des grands chantiers d'informatisation de fonds nationaux. Elle est ainsi définie par Daphne Hsueh: *"Retrospective catalogue conversion (hereafter abbreviated as retroconversion) means changing already existing catalogues from a traditional into machine-readable form"*¹⁹. La préexistence de données catalographiques apparaît comme une condition nécessaire pour mener une opération de rétroconversion: il s'agit en effet de convertir des notices bibliographiques contenues jusqu'alors sur catalogue imprimé ou fiches dans un format informatique normalisé et standardisé. Unimarc, utilisé pour le catalogage dans le SUDOC, est aujourd'hui le format le plus répandu dans les bibliothèques universitaires françaises: il permet le partage et l'échange de données. Serge Cacaly précise la notion de conversion rétrospective en la définissant comme l' "action de transférer sur un support informatique, et dans un format qui le rende exploitable, un ensemble d'informations bibliographiques jusqu'alors sur catalogue imprimé ou fiches. A la différence du catalogage rétrospectif, qui analyse des documents primaires, cette opération ne concerne que des notices catalographiques [...]"²⁰. Elle n'interfère donc pas sur la circulation des documents: les notices papier, rédigées selon les normes de l'ISBD, peuvent alors être confiées ou envoyées à une société prestataire. Le catalogage se fait à partir des informations existantes, sur site ou à distance, soit en récupérant les notices dans un réservoir si elles s'y trouvent, soit en les créant (catalogage Unimarc à partir des données existantes).

¹⁹ SCHOTTLAENDER, 1992, p. 5-22.

²⁰ CACALY, 1997, p. 163.

Le catalogage rétrospectif est ainsi défini par Daphne Hsueh: "*Retrospective cataloguing which means original cataloguing of older library collections which have not been catalogued in the past*"²¹. En l'absence de données catalographiques exploitables, il s'agit donc d'un catalogage initial: si les documents à traiter ne se trouvent pas dans le réservoir dans lequel travaille la bibliothèque (ce qui peut être le cas pour les fonds anciens ou spécialisés), ils doivent être catalogués *ex nihilo*, à partir du document primaire. Un catalogage rétrospectif requiert donc un personnel qualifié, qui travaille sur place, et nécessite une mise hors circulation des documents. Cette opération, plus complexe que la rétroconversion, exige une planification rigoureuse du traitement des collections: il s'agit non seulement d'établir un ordre prioritaire des cotes à traiter et de calculer le temps nécessaire pour chaque tranche, mais aussi d'organiser le travail en interne.

La bibliothèque de Rodez ne disposant pas de données bibliographiques exploitables pour le catalogage dans le SUDOC (description des documents non normalisée dans le cahier d'inventaire sous Excel), elle devra donc adopter cette 2^{ème} stratégie.

3. Conduite du projet de catalogage rétrospectif : méthodologie adoptée

3.1. Définir une stratégie de catalogage

3.1.1. L'exemple de la bibliothèque de l'IUT de Ponsan

Contexte

L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) "A" Toulouse possède 4 sites dont 2 toulousains²², dotés l'un et l'autre d'une bibliothèque. La bibliothèque de Ponsan, ouverte en 1999, est, comme la bibliothèque de Rangueil, associée au SCD de l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier. Elle participe au réseau de Midi-Pyrénées

²¹ SCHOTTLAENDER, 1992, p. 5-22.

²² L'IUT "A" est un des 2 IUT de l'Université Paul Sabatier (Sciences et Santé), l'autre étant l'IUT de Tarbes. Il est constitué de 15 départements d'enseignement, répartis sur 4 sites: 10 départements sur les 2 sites de Toulouse (Ponsan et Rangueil), 2 départements à Auch et 3 à Castres.

ARCHIPEL depuis 2000. Le fonds actuel se compose de 6000 monographies et de 140 abonnements vivants, que complètent des ressources électroniques (accès au réseau de cédéroms et aux bases de données du SCD). Le taux d'accroissement est d'environ 700 monographies par an. Les collections, pluridisciplinaires et en libre accès, couvrent les domaines enseignés dans les départements de l'IUT situés à Toulouse: sciences de l'information, langues, informatique, sciences appliquées (électronique, physique, chimie, etc.), sciences humaines et sociales (droit, économie, gestion). La bibliothèque, ouverte 49h par semaine du lundi au vendredi, permet à tout usager de consulter sur place ses ressources documentaires mais seuls les inscrits dans une des bibliothèques du réseau ARCHIPEL peuvent emprunter des documents. Le public est essentiellement constitué par les étudiants et les enseignants de l'IUT.

Les moyens

La responsable est une bibliothécaire d'Etat à temps plein: le personnel du site de Ponsan représente 3,8 Equivalent Temps Plein (ETP), mais certains agents (informaticien) travaillent à la fois sur les 2 sites de Ponsan et Rangueil. Lors de l'opération de catalogage rétrospectif, les effectifs étaient les mêmes.

La constitution d'un catalogue informatisé

A la rentrée 2000, la bibliothèque, qui travaillait avec le logiciel BCDI (surtout utilisé dans les centres de documentation), l'abandonne pour le SIGB Horizon, sans que la migration des données soit possible. Dès octobre 2000, le catalogage courant commence donc la base Horizon, commune aux bibliothèques membres du réseau ARCHIPEL. Une opération de catalogage rétrospectif a lieu en juin 2000 puis en juin 2001, qui permet d'informatiser l'intégralité du fonds (catalogage des acquisitions antérieures à octobre 2000). Depuis janvier 2003, le catalogage se fait dans le SUDOC²³. Les fonctions bibliothéconomiques de l'établissement sont depuis plusieurs années entièrement automatisées: l'informatisation du catalogue, achevée l'été 2001, a en effet été rapidement suivie par la mise en place des autres modules d'Horizon (gestion informatique du prêt, du bulletinage et des acquisitions).

²³ Il est assuré par la responsable, assistée par un agent qui est chargé de l'exemplarisation dans Horizon. Les créations ou modifications de notices qui posent problème peuvent être envoyées au service de catalogage centralisé du SCD.

Le projet de catalogage rétrospectif

L'opération de catalogage rétrospectif a commencé en juin 2000: il s'agissait d'informatiser les fonds constitués antérieurement à la mise en place d'un traitement informatique systématique des documents, c'est-à-dire avant le début du catalogage dans Horizon en octobre 2000. Ce projet concernait 4250 monographies et a eu lieu en 2 temps:

- Juin 2000: catalogage des monographies par dérivation à partir de 2 réservoirs, la base Horizon et le cédérom de la BnF (BN-Opale Plus). Travail effectué sur site pendant 4 semaines par une personne de la société Pritec (35h/semaine). Sur les 4250 monographies à traiter, 3489 ont pu être exemplarisées dans la base Horizon (rattachement des notices d'exemplaire à la notice dérivée), ce qui correspond à un taux de recouvrement de 82%.
- Juin 2001: catalogage *ex nihilo* à partir du document primaire des monographies dont les notices bibliographiques ne figuraient dans aucun des 2 réservoirs, soit 761 auxquelles se sont ajoutées celles de la bibliothèque de Ranguel (407). Travail effectué sur site pendant 4 semaines par une personne de la société Pritec. 1168 notices ont alors été créées dans la base Horizon (catalogage Unimarc).

Le catalogage rétrospectif s'est fait en suivant l'ordre de la CDD, avec une priorité donnée aux collections empruntables. Les ouvrages étaient sortis des rayonnages par petites tranches pour être rapidement catalogués et remis à la disposition du public.

Coût de l'opération

Etape 1 (juin 2000)	3489 dérivations	3337,86 €
Etape 2 (juin 2001)	1168 créations	5691,69 €
TOTAL	4657 notices	9029,55 €

3.1.2. L'exemple du Centre de Ressources de Foix

Le contexte

Le Centre de ressources de Foix a ouvert en 1991. De statut associatif, il est lié par convention à plusieurs entités partenaires, comme l'association "Sport et Jeunesse", mais les 2 plus importantes sont l'IUFM de Foix et l'Université de Toulouse 2 – Le Mirail (UTM, Sciences sociales). Son fonds correspond à la mutualisation des

collections acquises pour les différentes entités et se compose de 10000 monographies, 225 titres de périodiques vivants, 127 cartes et 230 cédéroms. Le Centre de ressources couvre les domaines suivants: développement local, tourisme, langues, éducation à l'environnement, histoire, géographie, pédagogie. Tous les documents sont en libre accès et classés selon la CDD (Classification Décimale Dewey). Le public est constitué par les professeurs des écoles et du secondaire, les élèves de l'IUFM, ainsi que par les étudiants en histoire, géographie et tourisme.

Les moyens humains et financiers

Le personnel est constitué de 2 documentalistes à temps plein. Le budget du Centre est essentiellement financé par l'IUFM et l'UTM ainsi que par les subventions du Conseil général de l'Ariège, et complété par les ressources propres de l'établissement, liées à ses activités de formation.

Le projet de catalogage rétrospectif

Avant l'installation du SIGB Horizon et de 2 licences SUDOC en juin 2005, le Centre de ressources de Foix travaillait avec le logiciel Ex-libris (surtout utilisé dans les centres de documentation), qui avait permis d'informatiser l'intégralité du fonds. Le catalogue existant ne répondait pas aux normes de catalogage en vigueur dans les bibliothèques universitaires et les modalités de recherche étaient peu satisfaisantes, aussi bien pour le personnel que pour les usagers aux profils et aux besoins si différents.

Le projet d'installer le SIGB Horizon est ainsi né il y a plusieurs années, porté par la volonté de moderniser le fonctionnement du Centre. Les objectifs visés sont d'améliorer les services au public grâce à l'optimisation de la recherche documentaire (interrogation simultanée de plusieurs index, élargissement aux catalogues d'autres bibliothèques) et à l'informatisation du prêt, d'automatiser la gestion des collections (acquisitions, statistiques) et de partager l'information grâce à la mutualisation des données permise par l'inscription dans le réseau ARCHIPEL et celui du SUDOC. Pour les atteindre, la 1^{ère} étape reste la constitution d'un catalogage informatisé selon les normes du SUDOC: la migration des données du logiciel Ex-libris vers Horizon étant impossible, le catalogage rétrospectif de

l'ensemble du fonds s'est imposé. Cette opération a débuté le 9 juin 2005 mais a nécessité un important travail de planification des différentes phases en amont:

- Etablissement du cahier des charges.
- Désherbage du fonds.
- Intégration des manuels scolaires (de la maternelle à la terminale) au fonds existant.
- Mutualisation des différents fonds (IUFM, UTM, etc.) et définition des codes de collection permettant d'identifier les documents acquis pour chaque entité (données locales).
- Equipement de tous les documents avec un code à barres en vue de la phase d'exemplarisation et de l'informatisation du prêt.
- Harmonisation et lisibilité de la cotation.
- Calcul du taux de recouvrement dans le SUDOC: 90 % pour les monographies, mais 60 % pour les manuels d'enseignement.
- Définition de l'ordre de catalogage: d'abord les manuels, puis les fonds appartenant aux différentes entités les uns après les autres, en suivant l'ordre de la CDD.
- Organisation du travail en interne.

Compte tenu de la période où a eu lieu cette opération (fin de l'année scolaire et universitaire), la décision a été prise de suspendre le prêt le temps de sa réalisation (2 mois). Le catalogage a été réalisé sur place par 2 personnes de la société SAFIG, chargées de localiser les documents dans le SUDOC sous la notice bibliographique correspondante et de les exemplariser le lendemain dans Horizon. Quant aux créations dans le SUDOC, ce sont les 2 documentalistes du Centre qui s'en chargent (à l'exception des manuels). Un bilan de l'opération sera fait début septembre pour estimer le nombre d'ouvrages restant à cataloguer: il est déjà prévu de prolonger le contrat avec la société SAFIG d'un mois.

Coût de l'opération

L'IUFM de Foix et l' Université de Toulouse 2 se partagent la prise en charge de l'opération, en fonction du volume de documents appartenant à leur fonds respectifs rétroconvertis. Le Centre de ressources étant lié par une clause de

confidentialité stipulée dans le cahier des charges, le montant total ne peut être communiqué avant la fin de l'opération.

3.1.3. Synthèse: la stratégie de catalogage adaptée à la BU de Rodez

Tableau comparatif des opérations de catalogage rétrospectif

	Bibliothèque de l'IUT "A" Ponsan	Centre de Ressources de Foix	Bibliothèque universitaire de Rodez
Ressources matérielles	Licences Horizon + cédérom BnF	Licences Horizon + licences SUDOC	Licences Horizon + licences SUDOC
Ressources financières	SCD de Toulouse 3 9 030€	Entités partenaires (IUFM, UTM)	SICD de Toulouse 5 078,66 €
Ressources humaines	1 personne de la société Pritec	2 personnes de la société Safig	2 bibliothécaires + 1 contractuel
Nombre d'ouvrages	4 250 monographies	10 000 monographies + autres fonds	3445 (cas 1) + 3481 (cas 2) soit 6 926 monographies
Principe	Dérivation de notices (82%) et créations + exemplarisation dans Horizon	Dérivation de notices et exemplarisation dans le SU et Horizon (Safig) Créations (Centre)	Dérivation de notices (99%) et créations + exemplarisation dans le SU et Horizon

Conclusion

L'étude de ces 2 bibliothèques qui ont servi de points de comparaison a été instructive à plus d'un titre.

D'une part, les structures de la bibliothèque de Ponsan et du Centre de Foix présentent de nombreuses similitudes avec celle de Rodez, qui ont permis de faire des recoupements intéressants dans l'analyse de la conduite de leurs projets respectifs de catalogage rétrospectif: il s'agit en effet de petites bibliothèques, avec des fonds pluridisciplinaires récents et comparables en terme de volume, doté d'un personnel restreint et polyvalent. Par ailleurs, toutes 3 travaillent avec le SIGB Horizon, dans la même base qui alimente le catalogue commun Archipel, ainsi que dans le SUDOC²⁴. De plus, les objectifs à court et moyen terme visés par les projets sont les mêmes: l'amélioration des services aux usagers avec la mise en place d'un OPAC et l'informatisation du prêt. De plus, les 3 bibliothèques se sont heurtées à la même difficulté, l'impossibilité de convertir et d'exploiter les données

²⁴ Il faut noter que la bibliothèque de Ponsan n'était pas encore déployée dans le SUDOC au moment de la réalisation du projet.

bibliographiques existantes, ce qui impose la stratégie de catalogage rétrospectif livre en mains.

D'autre part, cette étude comparative a aussi fait apparaître des différences dans la méthodologie employée. L'importance accordée au travail préparatoire au Centre de Foix m'a amenée à m'assurer de la cohérence de l'indexation Dewey: des problèmes de cotation à résoudre avant le début de l'opération sont ainsi apparus, nécessitant une révision du calendrier. De plus, la répartition du travail en interne est propre à chaque bibliothèque, puisqu'elle dépend de la participation plus ou moins importante du personnel de la bibliothèque au projet. Enfin, le choix de maintenir ou pas le service de prêt pendant l'opération est nécessairement lié à la situation spatiotemporelle (durée de l'opération, période de l'année, espaces internes disponibles). Ces variantes offrent non seulement de nombreux éléments de réflexion, mais rappellent aussi que chaque projet nécessite une stratégie particulière, adaptée à son contexte.

Ainsi, des contraintes propres à la BU de Rodez l'obligent à trouver des solutions particulières:

- Contraintes financières: le financement du projet ne permet pas de déléguer entièrement le catalogage à une société prestataire. Ce dernier requiert la participation du personnel au catalogage et la possibilité de recruter un contractuel doit être envisagée.

	Travail demandé pour le scénario 2 (taux de recouvrement dans le SU: 99%)	Coût/Estimation financière et commentaires
Solution 1: recrutement d'un contractuel	<u>Catalogage de 4000 monographies:</u> * Dérivation et création de notices dans le SUDOC + exemplarisation dans le SUDOC et Horizon Localisation dans le SUDOC des ouvrages déjà exemplarisés dans Horizon	Tarif horaire brut: 13,34 € Pour un budget de 5078,66 €, cela représente 380h de travail. Contrat établi par le SICD. Traitement complet des monographies (à la fois dans le SUDOC et Horizon)
Solution 2: appel à un prestataire	<u>Catalogage de 3500 à 4000 monographies:</u> Dérivation de notices du SUDOC et exemplarisation dans Horizon Création de notices dans Horizon	Estimation: entre 4100 et 4600 € (devis Safig)** La solution 2 ne permet ni création ni localisation dans le SU et ne répond donc que partiellement aux exigences du scénario 2 (traitement incomplet par rapport au scénario 1)

*Estimation faite pour 380h de travail.

** Prix d'une interrogation dans le SU: 0,50 €; prix d'une dérivation suivie d'une exemplarisation dans Horizon: 0,96 €; prix d'une création dans Horizon: 6,40 €. Suivi du projet: 534 €.

- Contraintes organisationnelles: le choix du scénario 2 nécessite un traitement intégral des monographies, à la fois dans le SUDOC et Horizon. Cette opération se déroulant sur toute l'année universitaire, le service du prêt ne peut être suspendu, ce qui pose des contraintes en terme de catalogage des retours (isolement et envoi en catalogage) et d'information des usagers (indisponibilité de la tranche d'ouvrages en cours de traitement). De plus, le changement des modalités de recherche documentaire nécessite de former le personnel à l'interrogation des catalogues (Archipel et le SUDOC), afin qu'il soit à même de renseigner et former les usagers. La difficulté de ce projet réside donc dans la gestion simultanée de plusieurs tâches, ce qui requiert un important travail de communication interne, d'organisation et de coordination des missions des différents agents.

Ces études de cas ont permis de nouer des contacts professionnels précieux, d'affiner la stratégie de catalogage rétrospectif pour la BU de Rodez et de confronter la planification théorique d'un projet à sa réalisation effective, en mesurant les contraintes matérielles, financières et humaines.

3.2. Mise en œuvre du projet

Pour répondre aux objectifs visés, la conduite du projet de catalogage des monographies en libre accès doit suivre une méthodologie qui garantisse son succès à travers la réalisation d'étapes successives.

Par ailleurs, la planification de cette opération doit s'appuyer sur des données chiffrées permettant d'en évaluer la pertinence et d'en mesurer la durée:

- Estimation quantitative des collections et segmentation par tranches de cotes.
- Calcul du taux de recouvrement des notices déjà présentes dans le SUDOC.
- Calcul du temps moyen de catalogage pour les monographies appartenant au cas 1 (localisation dans le SUDOC seulement) et au cas 2 (localisation dans le SUDOC essentiellement et exemplarisation dans Horizon).

3.2.1. La question du désherbage

Le fonds de la bibliothèque ne s'est développé que récemment, grâce à une augmentation du budget d'acquisition liée à la création du SCD Champollion et à l'accroissement du nombre d'étudiants. Les collections sont donc récentes et n'ont jamais été dés herbées (absence de politique d'acquisition et de conservation). Cependant, afin d'éviter de surcharger les rayonnages, les livres les plus anciens ont été mis en magasin: c'est ce fonds de 250 monographies qu'il s'agira donc de dés herber au moment où il sera catalogué. Si la politique de dés herbage n'a pas encore été définie, une réflexion s'est engagée pour établir quelques critères²⁵:

- L'état physique: pour la 1^{ère} fois en juin dernier, les ouvrages les plus détériorés indispensables au fonds ont été envoyés à la reliure, lorsque le coût de leur réparation était inférieur à celui de leur possible rachat. Cette opération a également permis de retirer du fonds les ouvrages abîmés devenus obsolètes.
- Les doublons: lorsque la bibliothèque possède plusieurs éditions du même ouvrage, la plus ancienne ou la moins pertinente sera mise en magasin.
- L'obsolescence: ce critère est particulièrement pertinent pour les ouvrages de droit, d'économie et d'informatique.
- L'usage: une fois installé, le module circulation permettra de dresser un listing des ouvrages qui ne sont pas sortis dans l'année. Ces derniers pourront être mis en magasin ou pilonnés.

Attention: ne pas oublier, après toute opération de dés herbage, de corriger le catalogue.

3.2.2. Estimation du taux de recouvrement dans le SUDOC

En avril puis en juin 2005, des tests de catalogage ont été réalisés à la bibliothèque afin de calculer le taux de recouvrement des notices déjà présentes dans le SUDOC au moment du catalogage. Une estimation a été faite d'une part pour le catalogage des acquisitions courantes, d'autre part pour le catalogage du

²⁵ GAUDET et LIEBER, 1999, p. 41-45.

fonds rétrospectif, les résultats pouvant différer du fait du caractère plus ou moins récent des documents.

Estimation du taux de recouvrement pour le catalogage courant

Il s'agissait de compter le nombre de notices bibliographiques qui étaient présentes dans le SUDOC lors du catalogage des 2 dernières commandes de l'année, soit sur un échantillon de 251 monographies.

	Nombre de documents à traiter	Nombre de notices présentes dans le SUDOC	Taux de recouvrement
Commande SFL 2005-2	128	128	100 %
Commande SFL 2005-3	123	123	100 %

Les acquisitions correspondant à ces 2 commandes concernant l'ensemble des filières, le taux de recouvrement de 100 % calculé à partir de cet échantillon peut être représentatif pour les prochaines commandes à cataloguer. Cependant, il faut se méfier du 100% et compter qu'il y aura sûrement, quoique rarement, quelques créations de notices à faire, notamment dans le cas d'acquisitions rétrospectives.

Estimation du taux de recouvrement pour le catalogage rétrospectif

Il s'agissait de réaliser un test à partir d'un échantillonnage des collections constituées avant le 22 mars 2005 (début du catalogage dans le SUDOC): le nombre d'ouvrages cotés dans chacune des 10 classes Dewey a d'abord été calculé à partir du cahier d'inventaire sous Excel, puis exprimé en pourcentage afin d'effectuer le test sur un échantillon de 100 monographies représentatif de la répartition du fonds rétrospectif par tranches de cotes.

Classe Dewey	Total monographies pour le CR	Pourcentage par classe	Echantillonnage pour le test
000	221	3,19 %	3
100	203	2,93 %	3
200	0	0 %	0
300	2762	39,88 %	40
400	585	8,45 %	8
500	96	1,39 %	1
600	733	10,58 %	10
700	1781	25,71%	25
800	248	3,58%	4
900	297	4,29%	5
Total	6926	100,00%	100

Taux de recouvrement pour le catalogue du fonds rétrospectif

Les résultats du test sont présentés en détail dans l'annexe 8.

Une colonne "niveau de catalogage" a été rajoutée pour permettre d'évaluer la qualité des notices dérivées du SUDOC, qui doivent respecter les normes de l'ISBD (International Standard Bibliographic Description). Chaque notice est ainsi dotée d'un chiffre (1, 2 ou 3)²⁶, qui apporte une information sur son niveau de catalogage descriptif et d'une lettre, qui indique son niveau de complétude²⁷. Ces codes et valeurs sont ceux du système PICA, utilisés par le logiciel WinIBW.

Sur les 100 monographies, 98 ont été trouvées dans le SUDOC et 1 dans la base externe RLG, accessible via le protocole Z39.50: le taux de recouvrement dans le SUDOC pour le fonds rétrospectif est donc de 99%. Les résultats du test

²⁶ Niveau 1 = notice non conforme à l'ISBD. Niveau 2 = notice partiellement conforme à l'ISBD. Niveau 3 = notice conforme à l'ISBD.

²⁷ La valeur "x" a été trouvée dans 99% des cas: elle signifie que la notice a été établie document en mains, par un catalogueur professionnel et conformément aux normes en vigueur, utilisées de manière complète. L'ensemble des points d'accès autorisés a été créé, ainsi que les notices d'autorité correspondantes.

témoignent également du haut niveau de qualité des notices trouvées dans le SUDOC puisque que la combinaison "3x" apparaît dans 99% des cas.

3.2.3. Détermination des cotes prioritaires

L'opération de catalogage rétrospectif a une incidence sur la circulation documents, qui sont sortis des rayonnages le temps d'être catalogués. Afin d'occasionner le moins de gêne possible pour les usagers, 2 critères doivent être pris en compte:

- Le traitement des ouvrages doit se faire par cotes prioritaires, afin que les livres qui sortent le plus apparaissent rapidement à l'OPAC et que les usagers puissent bénéficier des services qui y sont associés. Les ouvrages traités en priorité gagneront ainsi en visibilité et en accessibilité pour le public.
- L'opération de catalogage rétrospectif commençant à la rentrée, la suspension du prêt ne peut être envisagée et la mise hors circulation des documents doit être brève, afin de ne pas trop pénaliser les usagers. Le catalogage rétrospectif des monographies en libre accès se fera donc par petites tranches de 200 ouvrages en moyenne, ce qui implique au maximum une indisponibilité des ouvrages pendant 1 semaine. Par ailleurs, le catalogage des livres empruntés inclus dans la tranche de cotes en cours de traitement ou dans les tranches de cotes déjà traitées se fera à leur retour.

Cette méthode doit s'accompagner d'informations auprès des usagers et nécessite une étroite collaboration entre les catalogueuses et les 2 personnes responsables des retours, chargées de préparer les chariots.

Pour déterminer un ordre des tranches de cotes à traiter, et en l'absence de statistiques sur le taux de fréquentation d'une cote ou son taux de rotation, d'autres critères de sélection ont dû être retenus: des indicateurs élaborés sur Excel à partir des fichiers manuels de prêt ont permis de croiser 3 tableaux visant à satisfaire les publics prioritaires en terme d'effectifs et de nombre de prêts.

Détermination des publics prioritaires

Tableau 1: publics numériquement prioritaires

Filières	Inscrits BU	Pourcentage des inscrits BU
STAPS	298	71,12 %
AES	57	13,61 %
LEA	20	4,77 %
GAPPN	17	4,06 %
ADCMR	17	4,06 %
Licence pro. Capteurs	10	2,38 %
Licence pro. Prod. Carnés	0	0 %
Total	419	100 %

Tableau 2: publics emprunteurs

Filière	Nombre de prêts par étudiant/an*
AES	13,9
LEA	13,1
GAPPN	12,8
STAPS	11,6
ADCMR	2,1
Licence pro. Capteurs	0,4
Licence pro. Prod. Carnés	0

* Données calculées sur la période de septembre 2004 à mai 2005.

Tableau 3: répartition des collections par filières

Classe Dewey	ADCMR	ADCMR + GAPPN	AES	AES + LEA	Capteurs	Fonds pro.	GAPPN	GAPPN + AES	LEA	Staps	Staps + AES	Staps + GAPPN	Toutes	Total par classe
000-099	0	0	3	0	0	46	1	0	3	11	0	0	157	221
100-199	0	0	1	0	0	0	0	0	1	185	0	0	16	203
200-299	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
300-399	36	3	1392	202	0	1	23	0	92	791	4	10	208	2762
400-499	0	0	4	0	0	0	0	0	541	0	0	0	40	585
500-599	0	0	52	0	3	0	4	0	0	36	0	0	1	96
600-699	6	0	116	2	1	0	34	1	6	512	0	0	55	733
700-799	7	0	4	0	0	0	61	0	3	1681	0	7	18	1781
800-899	0	0	3	1	0	0	1	0	135	7	0	0	101	248
900-999	2	0	64	19	0	0	0	0	192	7	0	0	13	297
Moins les vidéos	0	0	0	0	0	0	0	0	-71	-83	0	0	-1	-155
Total par filières	51	3	1639	224	4	47	124	1	902	3147	4	17	608	6771

Croisement des 3 tableaux pour le classement des publics prioritaires:

Publics Prioritaires	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7
En nombre (tableau 1)	STAPS	AES	LEA	GAPPN	ADCMR	Capteurs	Produits Carnés
Emprunts (tableau 2)	AES	LEA	GAPPN	STAPS	ADCMR	Capteurs	Produits Carnés
Fonds (tableau 3)	STAPS	AES	LEA	GAPPN	ADCMR	Capteurs	Produits Carnés
Classement final	STAPS	AES	LEA	GAPPN	ADCMR	Capteurs	Produits Carnés

Il a ensuite fallu effectuer des tris à partir du cahier d'inventaire sous Excel pour connaître la répartition des monographies à cataloguer par classe Dewey.

Classe Dewey	Nombre de monographies
300	2762
700	1781
600	733
400	585
900	297
800	248
000	221
100	203
500	96
200	0

Enfin, la connaissance des publics prioritaires et de la répartition du fonds par classe Dewey a permis d'établir un ordre de catalogage par tranches de cotes.

Ordre des tranches de cotes	Classe Dewey correspondante	Commentaires
Tranche 1	700	Le choix des 4 1ères tranches a été déterminé par l'examen des publics prioritaires. Il s'agissait de satisfaire en 1 ^{er} lieu le public STAPS, donc de cataloguer les 700. Suit le catalogage des 300, qui satisfait les publics prioritaires suivants : AES, STAPS et LEA. La 3 ^{ème} tranche est celle des 600, qui touche à la fois les étudiants STAPS et AES. Le catalogage de la 4 ^{ème} tranche, celle des 400, répond aux besoins documentaires du 3 ^{ème} public prioritaire, les étudiants de LEA.
Tranche 2	300	
Tranche 3	600	
Tranche 4	400	
Tranche 5	900	Pour les tranches de cotes suivantes (5 à 9), les publics pour lesquels les ouvrages concernés ont été acquis sont en faible effectif. De plus, les autres publics fréquentent peu ces cotes : l'ordre de catalogage a donc été déterminé par le nombre de monographies comprises dans chaque classe Dewey (classement par ordre décroissant).
Tranche 6	800	
Tranche 7	000	
Tranche 8	100	
Tranche 9	500	

3.2.4. Estimation du temps de catalogage

Pour le catalogage courant

Lors du catalogage de la dernière commande en juin 2005, il n'y pas eu de créations de notices et le nombre de monographies exemplarisées dans le SUDOC et dans Horizon pour 1h de travail a été de 4. Le temps moyen de traitement est donc de 15 minutes par monographie. Le catalogage courant comprend:

- La localisation dans le SUDOC: cette phase inclut la relecture de la notice (vérification des différentes zones et sous-zones) en vue d'éventuelles corrections (modifications ou rajouts de zones), la vérification de l'indexation Rameau, et la création de l'exemplaire avec attribution de la cote.
- L'exemplarisation dans Horizon: dans bien des cas, cette opération peut être effectuée juste après le travail dans le SUDOC. En effet, lorsque la BU de Rodez n'est pas la première des bibliothèques de l'ILN Midi-Pyrénées à s'exemplariser sous une notice bibliographique du SUDOC, cela signifie que celle-ci a déjà été dérivée et importée dans la base Horizon: dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'attendre le lendemain pour créer la notice d'exemplaire dans Horizon. Il s'agit alors de rentrer les données locales.

Pour le catalogage rétrospectif

Il faut se rappeler que 2 cas se présentent, selon que le document ait ou non été exemplarisé dans la base Horizon en 2003 ou 2004 (se reporter aux pages 22 à 24).

- Temps moyen de catalogage d'une monographie dans le cas 1 : un test a été réalisé en juin 2005 pour calculer le nombre de monographies déjà exemplarisées dans Horizon (reconnaissables grâce au code à barres collé sur leur couverture) qui pouvaient être localisées dans le SUDOC en 1h de travail. Le résultat a été de 12, ce qui correspond à un temps moyen de 5 minutes par monographie.
- Temps moyen de catalogage d'une monographie dans le cas 2 : le traitement est plus long car il s'agit, dans 99% des cas, de s'exemplariser sous la notice présente dans le SUDOC après relecture (par contre, et contrairement à ce

qui passe pour le catalogage courant, le travail de cotation est déjà fait), puis de créer la notice d'exemplaire dans Horizon en la raccrochant sous la notice bibliographique dérivée à partir du SUDOC. Un test a été réalisé selon le même principe que le précédent: 8 monographies ont été traitées en 1h, ce qui correspond a un temps moyen de catalogage de 8 minutes par monographie.

Temps moyen pour une création de notice dans le SUDOC

Il ne faut pas oublier ce cas, qui peut aussi bien se rencontrer lors du catalogage courant, même avec un taux de recouvrement dans le SUDOC avoisinant les 100%, que lors du catalogage du fonds rétrospectif (taux de recouvrement: 99%). Les données pour estimer le temps moyen d'une création de notice dans le SUDOC (catalogage en UNIMARC à partir du document primaire + localisation), suivie de son exemplarisation dans Horizon, ont été recueillies auprès du personnel responsable du catalogage à la BU d'Albi: le temps moyen de catalogage est alors de 30 minutes par monographie.

Quantification horaire du traitement des documents pour le catalogage rétrospectif				
Opération		Temps de catalogage par document	Nombre de Document à traiter	Total horaire
Cas 1	Localisation dans le SU	5 min	3445	287h
Cas 2a	Exemplarisation dans le SU + Horizon	8 min	3446	459h 30min
Cas 2b	Création + exemplarisation	30 min	35	17h 30min
Estimation horaire de l'opération de catalogage rétrospectif				764h

3.2.5. Planification du projet: échéancier 2005-06

L'ordre des tranches de cotes à traiter ayant été déterminé, il s'agissait ensuite d'estimer le temps de catalogage nécessaire pour chacune d'entre elles. Pour cela, il fallait d'abord connaître le nombre de monographies déjà exemplarisées dans Horizon pour chaque tranche, puisque le temps global pour le catalogage rétrospectif d'une tranche de cotes correspond au temps de catalogage des monographies déjà exemplarisées (cas1) additionné au temps de catalogage des

monographies qui n'ont jamais été exemplarisées dans Horizon (cas 2a ou 2b), soit à l'équation suivante:

$$T1 = (\text{Nb. monographies cas1}) * 5 \text{ min.}$$

$$T2 = (\text{Nb. monographies cas 2a}) * 8 \text{ min.}$$

$$T3 = (\text{Nb. monographies cas 2b}) * 30 \text{ min.}$$

$$T \text{ global} = T1 + T2 + T3$$

Nombre d'ouvrages déjà exemplarisés dans Horizon pour chaque tranche de cotes

Une collaboration avec le service informatique du SICD de Toulouse a permis de connaître cette répartition, grâce aux résultats obtenus à partir des requêtes envoyées au serveur Horizon.

Voir tableau en annexe 9.

Estimation du temps de catalogage pour chaque tranche de cotes selon le scénario 2

Classe	700	300	600	400	900	800	000	100	500
T global	223h	272h	82h	68h	40h	36h	23h	21h	13h

Voir le tableau en annexe 10 pour connaître le détail des calculs.

Avant de présenter un échéancier de l'opération, il était encore nécessaire d'évaluer le nombre d'heures qui pouvait être consacré au catalogage par mois: pour cela, il fallait d'abord calculer le nombre d'heures que chaque agent pouvait passer à cataloguer, puis le multiplier par le nombre de jours où les catalogueurs travailleraient à la bibliothèque (déduction des jours de fermeture, ainsi que des jours de formation et de congés du personnel directement impliqué dans le projet). Ce tableau présente des résultats obtenus à partir du document figurant en annexe 11.

Estimation du volume horaire mensuel disponible pour le catalogage rétrospectif:

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai.	Juin	Juill.
Temps CR/Mois	0h	54h	110h	120h	180h	110h	52h	60h	40h	84h	0h

Soit un temps total de 810h.

Organisation du travail

Le catalogage rétrospectif demande une préparation des cotes à traiter selon une segmentation plus fine qui prévoit la mise hors circulation des documents semaine par semaine. Les documents catalogués dans la semaine seront remis en rayon une fois traités et le chariot de la tranche à cataloguer pour la semaine suivante sera préparé le lundi matin. Cette indisponibilité hebdomadaire de certains documents devra être signalée aux usagers. Par ailleurs, le catalogue informatique de la bibliothèque est enrichi au fur et à mesure de l'opération de catalogage rétrospectif : les usagers seront invités à se servir de cette nouvelle possibilité de recherche. Le personnel sera formé en interne en septembre à l'interrogation du catalogue Archipel, par la bibliothécaire.

Gestion des collections pendant l'opération de catalogage rétrospectif

Étapes	Description	Agents concernés
Segmentation plus fine de la classe Dewey	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection et quantification des sous-tranches de cote à traiter par semaine (1/4 de mois). • Etablissement d'un calendrier hebdomadaire pour chaque classe Dewey 	Bibliothécaire d'Etat
Information du public	Signalisation en rayon et à la banque de prêt : les usagers sont informés de l'absence des documents pour la semaine.	Documents réalisés par la bibliothécaire
Isolement des documents à traiter	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents sélectionnés sont mis hors circulation pour une semaine. • Préparation des chariots 	2 magasiniers
Isolement des retours	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement des retours correspondants aux cotes en traitement ou traitées • Documents envoyés en catalogage 	2 magasiniers
Catalogage	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le SU : création/localisation • Dans la base locale : exemplarisation 	Bibliothécaire et documentaliste + contractuel
Rangement	Les documents catalogués sont remis en circulation	2 magasiniers
Formation du personnel	Initiation des 2 magasiniers et de la documentaliste contractuelle à l'interrogation des catalogues Archipel et du SUDOC	Bibliothécaire de Rodez et bibliothécaire responsable des services au public (BU d'Albi)
Formation des usagers	Initiation des usagers à l'interrogation des catalogues Archipel et du SUDOC	Les 4 agents participant au service public

Echéancier 2005-2006 (scénario 2)

	oct-05	nov-05	déc-05	janv-06	févr-06	mars-06	avr-06	mai-06	juin-06	juil-06
700	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
300			■	■	■	■	■	■	■	■
600					■	■	■	■	■	■
400						■	■	■	■	■
900							■	■	■	■
800								■	■	■
000									■	■
100									■	■

4. Le suivi du projet: les outils d'évaluation

L'intégration au catalogue Archipel

Sa consultation sera possible dès la rentrée à partir des 3 postes publics de la salle de lecture, via le portail des ressources électroniques du SCD Champollion. Le catalogue Archipel est également accessible en ligne et il est intégré dans le catalogue collectif du SUDOC. Avec un apport quotidien de notices accessibles par l'interface informatique, l'intérêt et l'utilité de l'opération de catalogage sont immédiats pour l'utilisateur.

La mise en place de la formation des usagers

La constitution d'un catalogue informatisé bouleverse la pratique des usagers: début octobre, l'interrogation du fichier Excel sera supprimée et remplacée par celle du catalogue Archipel: les lecteurs y trouveront la moitié des monographies qui avaient été exemplarisées dans Horizon en 2003-2004 ainsi que les acquisitions courantes, puis les ouvrages traités au fur et à mesure de l'avancement de l'opération de catalogage rétrospectif. Ils devront cependant compléter leurs recherches par la consultation des 2 index imprimés auteur et titre jusqu'à ce que l'intégralité du fonds soit cataloguée. La mise à jour de ces 2 index sera donc arrêtée à la rentrée. Cette évolution des modalités de recherche doit s'accompagner d'une formation des usagers centrée sur une initiation à l'interrogation du catalogue informatisé (Archipel et le SUDOC): pour la 1^{ère} fois cette année, des séances d'initiation à la recherche documentaire informatisée seront proposées aux primo arrivants, en plus des visites de début d'année. Les avantages de ce changement sont indéniables pour les usagers qui pourront dès lors effectuer des recherches par sujet, se constituer des listes bibliographiques et connaître le statut des documents présents dans la base Horizon.

Le contrôle de la qualité et de la cohérence du catalogue

Le catalogage dans le SUDOC obéit à des règles de standardisation et de normalisation prédéfinies (catalogage en Unimarc, indexation Rameau, respect des normes AFNOR), qui confèrent aux notices bibliographiques présentes dans ce réservoir national un certain niveau de qualité. De plus, l'abonnement aux listes de diffusion de l'ABES (Sucat, Corcat et Coraut), la possibilité d'interroger le "Guide méthodologique" avec WinIBW, permettent aux catalogueuses de Rodez de mieux connaître les exigences du catalogage partagé. En concertation avec nos collègues de la BU d'Albi, nous avons ainsi fait le choix à Rodez de relire systématiquement les notices trouvées dans le SUDOC afin d'y apporter d'éventuelles corrections, dictées notamment par l'application de la nouvelle norme Z44-050 pour le catalogage des monographies et par la volonté d'avoir une indexation matière plus fine pour le fonds STAPS.

Cette définition du niveau d'exigence dans le développement des informations catalographiques devait se doubler d'une réflexion sur la cohérence du catalogue. Le fait qu'au terme de l'opération de catalogage rétrospectif l'intégralité du fonds soit présent et dans Archipel, et dans le SUDOC, répond à cet impératif (correspondance entre les 2 bases assurée). J'ai également été amenée à définir d'autres critères garants de la cohérence du catalogue:

- Il fallait définir les catégories d'ouvrages qui ne seraient pas disponibles pour le PEB avant le début de l'opération: ont été exclus du PEB les ouvrages spécialisés acquis pour le Diplôme d'Université en Gérontologie sociale et les monographies accompagnées de disques optiques.
- Certains ouvrages ont également dû être recotés, afin que leurs cotes n'aient pas à être corrigées et modifiées après qu'ils aient été catalogués.

Partie 4. Poursuite du projet d'informatisation de la bibliothèque

1. Mise en place du prêt informatisé

Rappel des objectifs

L'informatisation du prêt permet non seulement une simplification et une harmonisation des transactions, mais aussi un meilleur suivi des documents, assuré par la gestion automatisée des retours: édition des lettres de rappel, décompte des pénalités. Elle se caractérise par un gain de temps, qui sera renforcé à la bibliothèque de Rodez grâce au couplage du module circulation et du système RFID: au lieu d'être douchés un à un, les ouvrages sont tous déposés sur le poste de lecture (smart pad) qui enregistre en une seule fois les numéros d'identifiant encodés dans les étiquettes RFID. L'installation du module circulation d'Horizon dotera également la bibliothèque de nouveaux outils pour l'évaluation de ses collections: la mise en relation du fichier lecteurs avec la base bibliographique permettra en effet de connaître le taux de rotation d'une cote, la fréquentation d'un domaine, le nombre d'emprunts par filières ou par périodes.

La mise en place du module circulation

Elle est prévue pour la rentrée 2006:

- La constitution du fichier lecteurs se fera à partir du versement des données de la scolarité dans le système local (transfert des données du logiciel ScholarX vers la base Horizon).
- L'ensemble du personnel pourra être formé par le SICD de Toulouse à l'utilisation de ce nouveau module lors des sessions de rentrée.
- Le paramétrage du module et son réglage pourront être effectués pendant une période de tests en septembre. Il paraît en effet indispensable que le système soit opérationnel et que sa fiabilité ait été éprouvée avant sa mise en œuvre, qui coïncidera avec le début des cours.

2. Poursuite de l'informatisation du fonds

Le catalogage rétrospectif des monographies en libre accès sera suivi par celui des **monographies en magasin**, après désherbage du fonds (voir tableau p. 28).

Il s'agira ensuite d'informatiser **les périodiques**. Selon les règles du réseau ARCHIPEL énoncées dans la charte Horizon, la bibliothèque de Rodez ne compte pas assez d'abonnements courants pour qu'y soit installé le module périodiques (ce module permet de générer pour chaque abonnement un calendrier de réception des fascicules, d'enregistrer leur arrivée, d'éditer les réclamations pour les numéros manquants ou en retard). Le catalogage des périodiques en vue de l'informatisation de leur prêt devra donc obéir à des critères particuliers: seuls les périodiques les plus consultés seront localisés dans le SUDOC et exemplarisés dans Horizon, par rattachement des fascicules sous la notice d'abonnement. Le prêt informatisé et ponctuel des périodiques non catalogués sera néanmoins possible grâce au système des ajouts rapides (création d'une notice succincte destinée à être supprimée lors du retour du document).

Pour le catalogage des **vidéogrammes**, se reporter au tableau p. 28.

3. Perspectives

La poursuite de l'informatisation de la gestion des fonctions bibliothéconomiques, rendue possible grâce au déploiement du SIGB Horizon, devrait aboutir à l'installation du **module acquisitions**. Ce dernier permet de relier le fichier bibliographique et le fichier fournisseurs, d'éditer des bons de commande, de contrôler le suivi budgétaire et de gérer les réclamations. Il sera amené à remplacer le fichier de commandes Excel actuel et présente les avantages suivants:

- pour le personnel: ce module permet de contrôler les doublons lors des acquisitions et de disposer de données analytiques nécessaires à l'élaboration puis à l'évaluation de la politique documentaire.
- Pour les usagers: en interrogeant le catalogue en ligne, ils auront la possibilité de suivre le circuit de document et de connaître à tout moment son statut exact (en commande, en traitement, disponible, etc.).

Conclusion

Si le projet directeur de déploiement du SIGB Horizon à l'antenne universitaire de Rodez s'inscrit dans le long terme, l'opération d'informatisation du catalogue selon les normes du SUDOC s'ancre dans la réalité quotidienne et a déjà des incidences sur le fonctionnement de la bibliothèque : en offrant des opportunités de recherche accrues sur l'OPAC, elle bouleverse les pratiques professionnelles et les habitudes des usagers. La rédaction de ce mémoire m'a permis de prendre de la distance par rapport à l'urgence de la réalisation de ce projet, d'en mesurer les tenants et les aboutissants afin de dresser un calendrier réaliste et cohérent de l'opération d'informatisation du catalogue en vue du passage au prêt informatisé. Les difficultés méthodologiques principales étaient d'une part de recueillir les informations nécessaires à la planification du projet, d'autre part d'associer une réflexion théorique à un travail pratique s'imposant par son urgence: s'occuper du recrutement d'un contractuel, prendre contact avec une société prestataire, préparer en amont le travail de recotation et de mise en magasin d'une partie du fonds, informer les enseignants et les usagers des projets de la bibliothèque pour l'année universitaire 2005-2006, mettre en place dès la rentrée des séances d'initiation à la recherche documentaire informatisée. Un important travail de communication est également fait à destination des usagers afin qu'ils prennent conscience et tirent profit des améliorations engendrées par cette mutation.

Le projet de constitution d'un catalogue informatisé s'appuie donc sur une base mûrement réfléchie, selon un calendrier théorique qui doit néanmoins garder une certaine souplesse pour s'adapter aux particularités des postes (grande polyvalence du personnel) et à l'histoire du fonds. Enfin, cette modernisation doit s'inscrire dans une logique certes dictée par la mise en place successive des différents modules du SIGB Horizon, mais surtout par le souci permanent d'améliorer la qualité des services aux usagers et les conditions de travail du personnel.

Bibliographie

Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur. *Site de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur* [consulté le 29 août 2005]. Disponible sur <<http://www.abes.fr/>>

BERNHART, Eliane, dir. *Offrir aux publics un catalogue en ligne.* Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995. 146p. (collection La Boîte à outils). ISBN 2-910966-01-1

CACALY, Serge, dir. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation.* Paris : Nathan, 1997.

DOSSIER. Mort et transfiguration des catalogues. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 4, p. 4-61.

DUCHEMIN, Pierre-Yves. *L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique.* 2^e éd. Augmentée et mise à jour. Paris : Cercle de la librairie, 2000. 587p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0784-3

FREON, Marie-Elise, dir. *Contrôler la qualité et la cohérence d'un catalogue.* Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1996. 171p. (collection La Boîte à outils). ISBN 2-910966-03-8

GAUDET, Françoise et LIEBER, Claudine. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections.* 2^e éd. rev. et augmentée. Paris : Cercle de la librairie, 1999. 317p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0453-3

JACQUESSON, Alain. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives.* Paris : Cercle de la librairie, 1995. 362p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0604-9

KAFLON, Jérôme. Catalogage rétrospectif et récupération de notices bibliographiques. *Bulletin des bibliothèques de France à l'étranger*, avril-mai-juin 1993, n° 00, p. 8-9.

LE LIEPVRE, Brigitte. *Stratégie pour mener à bien une tranche de rétroconversion.* Projet Professionnel Personnel. IFB, 1995.

MORGE, Catherine. *Informatisation de la bibliothèque du centre universitaire de Rodez, SICD de Toulouse : dossier d'aide à la décision.* Projet Professionnel Personnel. ENSSIB, 1999.

MULLER, Joëlle et MULLER, Jean-Louis. *Le management du personnel en bibliothèques.* Paris: Cercle de la librairie, 2001. 212p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0813-0

PEIGNET, Dominique. L'informatique appliquée aux bibliothèques. In **MOUREN, Raphaële et PEIGNET, Dominique (dir.)**. *Le Métier de bibliothécaire.* Paris : Cercle de la librairie, 2003, p. 367-377.

RENARD, Pierre-Yves. *Modification et continuité du catalogue à travers une opération de rétroconversion.* Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. ENSSIB, 1999.

ROUX-FOUILLET, Jean-Paul. Les puces envahissent les bibliothèques: une nouvelle technologie d'identification des documents. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 6, p. 66-70.

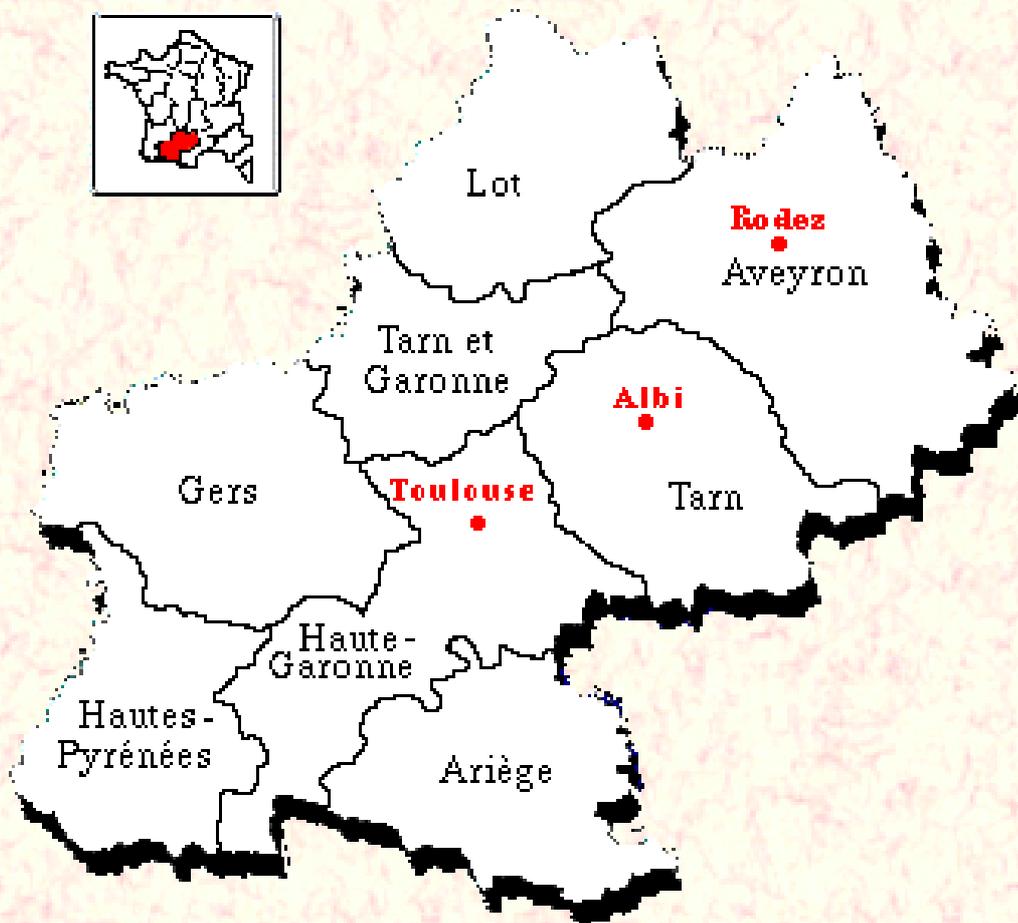
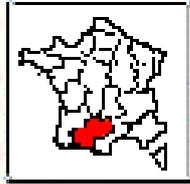
SCHOTTLAENDER, Bian. *Retrospective conversion : history approaches, considerations.* New-York : Haworth Press, 1992.

ZOUAQ, Nadia. *Le catalogue de la bibliothèque Sainte-Geneviève dans la perspective du Système universitaire de documentation : gestion de projet.* Projet Professionnel Personnel. ENSSIB, 2000.

Table des annexes

ANNEXE 1 : SITUATION GÉOGRAPHIQUE	61
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU CUFRJFC	63
ANNEXE 3 : OFFRE DE FORMATIONS AU CUFRJFC (2005-2006)	65
ANNEXE 4 : ORGANIGRAMME DU SCD CHAMPOLLION	67
ANNEXE 5 : GUIDE D'INTERROGATION DU FICHER EXCEL	69
ANNEXE 6 : COMPARAISON DES ÉCHÉANCIERS CORRESPONDANTS AUX SCÉNARIOS 1 ET 2	71
ANNEXE 7 : TABLEAU DES FORMATIONS POUR LE PERSONNEL DE LA BU DE RODEZ	73
ANNEXE 8 : ESTIMATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DANS LE SUDOC POUR LE FONDS RÉTROSPECTIF	75
ANNEXE 9 : RÉPARTITION PAR CLASSE DEWEY DU NOMBRE D'OUVRAGES DÉJÀ EXEMPLARISÉS DANS HORIZON.....	80
ANNEXE 10 : ESTIMATION DU TEMPS DE CATALOGAGE POUR CHAQUE TRANCHE DE COTES.....	82
ANNEXE 11 : ESTIMATION DU VOLUME HORAIRE MENSUEL DISPONIBLE POUR LE CATALOGAGE RÉTROSPECTIF.....	84

Annexe 1 : Situation géographique



Annexe 2 : Organigramme du CUFRJFC

CA

Pdt: Daniel BANCEL

Directeur

Jean-Louis DARREON

CSP

Pdte: Marie-Françoise VALAX

D. Adjoint

Patrick LAFFONT

S. Général

Jean-Pierre CABROL

A. Comptable

Agnès KHAZENI-CHAROY

Départements

d'enseignement et de recherche

Sciences juridiques et sociales
Philippe NELIDOFF

Sciences de l'homme et de la
société
Christophe JALAUDIN

Langues et Lettres
Charlette BOULAY

Sciences et Technologies
Sylvie LAFFONT

Sciences du Sport et de la
Motricité
Humaine
Bruno SASTOURNE

**Chargés de
Missions**

Rodez
Arnaud VIALA

Castres
Roger EYCHENNE

TIC
Yves THOUZELLIER

Relations Internationales
Olivier DEVAUX

Sport
Thierry MONTAUT

Mise en œuvre du LMD
Formations rattachées à
l'université de Toulouse le Mirail
Marie-Claire MATE

Filière mécanique
Pierre LAGARRIGUE

**Services
Communs**

Service Commun de la
Formation Continue
Marie-Claude BASCOUL

Service Commun de la
Documentation
Florence LUNARDI

Centre de Ressources
Informatiques Multimédia
et
Audiovisuel
Michel FAURE

Services Généraux

Adjoint au Secrétaire Général
Chargé de Communication
Fabien CLUZEL

Division de la Scolarité
Jean-Claude LUGAN

Division de la Vie Universitaire
Christine RACOUR

Division des Finances
Agnès KHAZENI-CHAROY

Division du Personnel et des
affaires générales
Danielle CARRASCO

Service Relations
Internationales
Coordonnateur local CASTRES
Sabine TOGNACCA

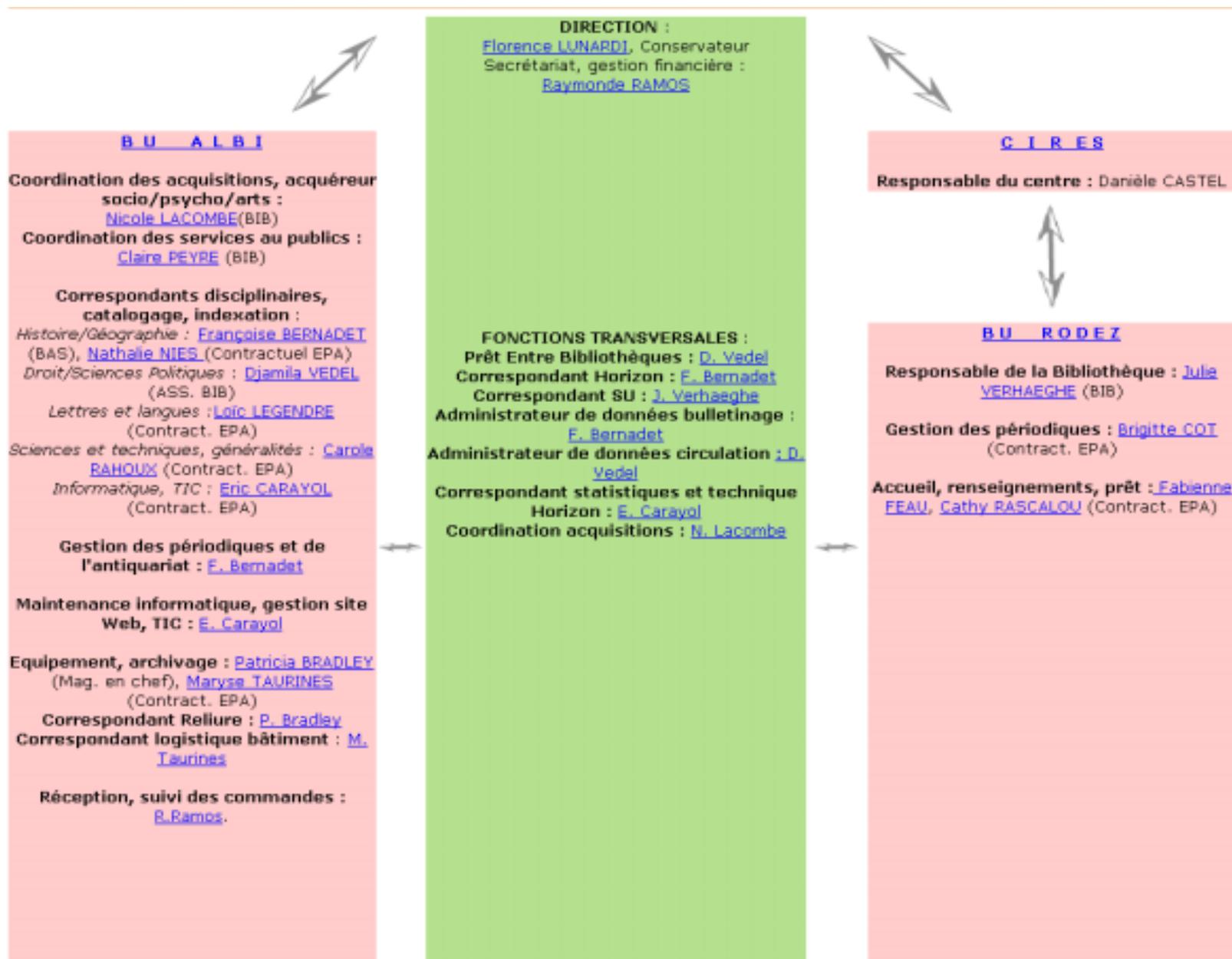
Coordonnateur local RODEZ
Emmanuelle GILET

Annexe 3 : Offre de formations au CUFRJFC (2005-2006)

* Les filières implantées sur le campus de Rodez apparaissent **en gras**.

Domaines	Licences		Masters
	Généralistes	Professionnelles	Professionnels
Administration Economique et Sociale (AES)	L1 à L3 AES	L3 Assurance, banque, finances, option "Banque"	
Droit	L1 à L3 Droit		M1 Droit
Lettres et Langues (LL)	L1 à L3 Anglais L1 à L2 Espagnol L1 à L3 Langues Etrangères Appliquées L1 à L2 Lettres Modernes	L3 Agent de développement culturel en milieu rural (ADCMR)	
Mathématiques, Informatique et Applications (MIA)	L1 à L2 Mathématiques, Mécanique L1 à L3 Informatique		
Organismes et Biosphères (ORB)	L1 à L2 Biologie Générale et Sciences de la Terre et de l'Univers L1 à L3 Biologie des Organismes des Populations et des Ecosystèmes	L3 Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets L3 Ingénierie de la valorisation des produits agroalimentaires	M2 Gestion sociale de l'environnement
Sciences de l'Ingénieur (SDI)	L1 à L3 Systèmes physiques	L3 Conduite et gestion de projet industriels PME L3 Gestion des mesures contrôle et capteurs des Industries agroalimentaires	Formation d'Ingénieurs en Informatique et systèmes de santé
Sciences Humaines et Sociales (SHS)	L1 à L3 Géographie et Aménagement L1 à L3 Histoire L1 à L3 Psychologie L1 à L3 Sociologie		M1 IUP Ergonomie M2 Gestion sociale de l'environnement M2 Psychologie de l'accompagnement professionnel
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	L1 à L3 STAPS	L3 Activités physiques de pleine nature (GAPPN) L3 Gestion de la condition physique des intervenants en situation hostile Diplôme d'Université en Gérontologie sociale	

***Annexe 4 : Organigramme du SCD
Champollion***



***Annexe 5 : Guide d'interrogation du
fichier Excel***



Utilisation du catalogue informatisé.

Afin d'effectuer la recherche sur l'intégralité du catalogue, il convient tout d'abord de cliquer sur « Données », puis sur « Filtre », puis sur « Afficher tout ». Cette opération doit être renouvelée avant toute nouvelle recherche.

Placez-vous sur la première ligne (à l'aide de l'ascenseur à droite de l'écran). On voit alors apparaître l'intitulé des différentes colonnes (titre, auteur, éditeur,...) suivi d'une flèche.

⇒ *Vous connaissez le titre du document recherché :*

- 1/ Cliquez sur la flèche de la colonne « Titre».
- 2/ Cliquez sur « Personnalisé... ».
- 3/ Tapez ***titre*** ou ***mot du titre***, ex. : ***santé***

Les astérisques symbolisés par la petite étoile remplacent ce que vous ne connaissez pas.

- 4/ Cliquez sur « OK ».
- 5/ Le résultat correspondant à la recherche s'affiche. Vous pouvez relever la cote du document pour le localiser dans la salle.

⇒ *Vous connaissez l'auteur du document recherché :*

- 1/ Cliquez sur la flèche de la colonne « Auteur».
- 2/ Cliquez sur « Personnalisé... ».
- 3/ Tapez **nom de famille (sans le prénom)***.
- 4/ Cliquez sur « OK ».
- 5/ Le résultat correspondant à la recherche s'affiche. Vous pouvez relever la cote du document pour le localiser dans la salle.

⇒ *Vous recherchez des documents se rapportant à un sujet :*

Reportez-vous au plan de classement de la bibliothèque mis à votre disposition pour identifier l'indice chiffré correspondant aux disciplines auxquelles se rapporte votre sujet (ex. : 343.07 : droit économique, 796.42 : athlétisme, 822 : théâtre de langue de langue anglaise).

- 1/ Cliquez sur la flèche de la colonne « **Cote**».
- 2/ Cliquez sur « Personnalisé... ».
- 3/ Tapez ***indice chiffré souhaité***, ex. : ***343***
- 4/ Cliquez sur « OK ».
- 5/ Le résultat correspondant à la recherche s'affiche. Vous pouvez relever la cote du document pour le localiser dans la salle.

Une signalétique sur le montant des étagères et sur les étagères elles-mêmes vous permet de situer les documents se rapportant à une même matière (classés par cote) dans la salle.

Si le document que vous cherchez n'est pas en rayon, il est peut-être :

- sur une étagère « Nouveautés » s'il vient d'être acquis,
- consulté sur place
- ou emprunté.

Si l'ouvrage est emprunté, vous pouvez demander à le réserver. Il sera mis de côté à votre intention dès son retour à la bibliothèque.

***Annexe 6 : Comparaison des
échéanciers correspondants aux
scénarios 1 et 2***

***Annexe 7 : Tableau des formations pour
le personnel de la BU de Rodez***

Tableau des formations pour la BU de Rodez

Dates	Formations	Fabienne FEAU	Cathy RASCALOU	Brigitte COT	Julie VERHAEGHE
06/09/2005	Présentation de Horizon (SICD)	X	X		
19,20/09/05	Catalogage-initiation			X	X
29,30/09/05	Accueil des publics en bibliothèque (CFCB)	X	X		
03-05/10/05	Rameau-initiation (CFCB)			X	
03-07/10/05	Cohérence du catalogue (ENSSIB)				X
06,07/10/05	Module catalogage d'Horizon (SICD)			X	
13/10/05	Complément réseau (SICD)				X
17,18/10/05	Catalogage-perfectionnement (CFCB)			X	
17-21/10/05	Encadrer et animer une équipe (ENSSIB)				X
24,25/10/05	Logiciel WinIBW (SICD)			X	X
03,04/11/05	Rameau-perfectionnement (CFCB)			X	X
16-18/11/05	Unimarc (CFCB)			X	X

Annexe 8 : Estimation du taux de recouvrement dans le SUDOC pour le fonds rétrospectif

Classe	Cote	Titre	Auteur	Editeur	ISBN	SUDOC	Niv. cat.
000	001.2 CUL	Culture générale de A à Z	Roux-Lanier C., Pimbé D. et al...	Hatier, 1998	2218746204	1	x3
	004.678 COL	Manuel de l'Internet	Collin F.	Hermès science publications, 2001	2746203014	1	x3
	004.678 MAR	50 activités pour apprivoiser internet	Martin L., Catala X.	CDDP Aveyron, 1999	2865652114	1	x3
100	128.6 LEB	Adieu au corps	Le Breton D.	Metallie, 1999	2864243261	1	x3
	150.195 FRE	Introduction à la psychanalyse	Freud S.	PBP, 1989	2228882135	1	x3
	150.9 BRA	Histoire de la psychologie	Braunstein J.F., Pewzner E.	Armand Colin, 1999	2200016522	1	x3
300	331.1 DAR	Politique de l'emploi	DARES	La Découverte, 1997	2707127795	1	x3
	331.1 DEW	Monde du travail en France 1800-1950	Dewerpe A.	Armand Colin, 1989	2200330332	1	x3
	331.1 MAR	Travail en France 1800-2000	Marchand O., Thélot C.	Nathan, 1998	209190435X	1	x3
	331.1 ORT	Quel travail pour demain ?	Ortsman O.	Dunod, 1994	2100019953	1	x3
	331.1 TRA	Travail dans vingt ans	France. Commissariat général du plan	Jacob / Documentation française, 1995	2738103502	1	x3
	331.11 AND	Métiers des ressources humaines	Andréani C.	L'Etudiant, 2000	2867459257	1	x3
	331.11 BAR	Fonction ressources humaines : métiers, compétences et formation	Kittel F., Barraud J., Moule M.	Dunod, 2000	2100049925	1	x3
	331.12 FRE	Entreprise flexible et l'avenir du lien salarial	Freiche J., Le Boulaire M.	L'Harmattan, 2000	2738498477	1	x3
	331.12 PER	Nouvelles théories du marché du travail	Perrot A.	La Découverte, 1998	270712110X	1	x3
	341.242 QUE	Mots de l'Europe : lexique de l'intégration européenne	Quermonne J.-L. (dir.)	Presses de Sciences Po, 2001	2724608135	1	x3
	331.125 GAM	Emploi en France	Gambier D., Vernières M.	La Découverte, 1998	2707127566	1	x3
	331.125 GAU	Coût du travail et emploi	Gautié J.	La Découverte, 1998	2707128376	1	x3
	331.125 MAT	Acteurs et politiques de l'emploi en France (1981-1993)	Mathiot P.	L'Harmattan, 2001	2747501531	1	x3
	331.137 AZN	Fin des années chômage : la stratégie de l'emploi pluriel	Aznar G.	Syros, 1999	2841466825	1	x3
	331.137 DEM	Sociologie du chômage	Demazière D.	La Découverte, 1995	2707125008	1	x3
	300 BEI	Sciences sociales (2e éd.)	Beitone A., Dollo C., Gervasoni J. et al.	Sirey, 2000	2247033776	1	x3
	300.723 ARB	Enquête et ses méthodes : l'observation directe	Fournier P., Arborio A.M.	Nathan, 1999	2091903582	1	x3
	300.723 BEA	Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques (nvelle ed)	Weber F., Beaud S.	Découverte, 2003	2707139459	1	x3
	300.723 BER	Techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés	Berthier N.	Armand Colin, 2002	2200260997	1	x3
	300.723 BLA	Enquête et ses méthodes : l'entretien	Gotman A., Blanchet A.	Nathan, 1997	2091906522	1	x3
305.4 RIP	Femmes	Ripa Y.	Le Cavalier bleu, 2002	2846700354	1	x3	
305.42 ALO	Pourquoi je suis chienne de garde	Alonso I.	Laffont, 2001	2221091965	1	x3	
332.64 TUR	Planète bourse : de bas en hauts	Turin M.	Gallimard, 1993	2070532062	1	x3	

	332.64 VIL	Dictionnaire technique de la bourse et des marchés financiers	Villeneuve J.-F. de	Armand Colin, 1996	2950495052	1	x3
	305.42 BEA	Deuxième sexe. T. 1 : les faits et les mythes	De Beauvoir S.	Gallimard, 1986	207032351X	1	x3
	332.8 AFT	Taux d'intérêts (3e éd. corrigée)	Aftalion F., Poncet P.	PUF, 1994	2130423884	1	x3
	332.8 BEN	Taux d'intérêt	Bénassy-Quéré A., Boone L., Coudert V.	La Découverte, 1998	2707129054	1	x3
	333.1 CAZ	Aménagement touristique et développement durable (5e éd.)	Cazes G., Lanquar R.	PUF, 2000	2130507573	1	x3
	334 VIE	Economie sociale	Vienney C.	La Découverte, 1994	2707123374	1	x3
	335.4 ELL	Karl Marx : vie, œuvres, concepts	Elleboode C.	Ellipses, 2001	272980658X	1	x3
	336 SAI	Finances publiques	Saïdj L.	Dalloz, 1997	2247027954	1	x3
	336.09 BOT	Histoire des finances publiques	Bottin M.	Economica, 1997	271783298X	1	x3
	305.42 BOS	Femmes et fières de l'être : un siècle d'émancipation féminine	Bosio-Valici S. ; Zancarini-Fournel M.	Larousse ; 2001	2035050987	1	x3
	305.42 DIC	Dictionnaire critique du féminisme	Hirata H. (dir.) et al.	PUF, 2000	2130500099	1	x3
	305.42 KRA	Exclusion des femmes : masculinité et politique dans la culture au 20e siècle	Krakovitch O., Sellier G. (dir.)	Complexe, 2001	287027842X	1	x3
	305.42 RIO	Histoire du féminisme	Riot-Sarcey M.	La Découverte, 2002	2707137049	1	x3
	305.43 DEL	Oser être mère au foyer	Delplancq-Nobécourt M.-P.	Albin Michel, 2001	2226121315	1	x3
	305.5 BOU	Inégalité des chances	Boudon R.	Armand Colin, 1979	2010105443	1	x3
	305.8 KHE	Sociologie de l'intégration	Khellil M.	PUF, 1997	2130486010	1	x3
	336.2 GAU	Finances publiques. T. 2. Fiscalité	Gaudemet P.M. et Molinier J.	Montchrestien, 1997	2707610534	1	x3
400	428 DUM	Vocabulaire anglais du supérieur	Dumong M., Huart R.-A., Knott C., Pouvelle J.	Ellipses-Marketing, 2001	2729806652	1	x3
	428 EVA	Business English verbs	Evans D.	Penguin readers, 2000	0582472563	0	x3
	428 EXP	Expressions anglaises : ce qu'il faut savoir		Harraps, 2002	0245504303	1	x3
	428 FEL	Language for Law : introduction à l'anglais juridique	Feldis-Withers J., Matthews S.	Ellipses, 1995	2729845046	1	x3
	428 FRO	Anglais contemporain	Fromonot J., Leguy I., Fontane G.	Le Robert et Nathan, 1999	2091812277	1	x3
	428 POZ	Anglais professionnel	Pozzi Rosati A., Grimaldi d'Angelo E.	De Vecchi, 2002	2732830828	1	x3
	428 PYE	Vocabulary in practice : 30 units of self-study vocabulary exercices, with tests (vol. 2)	Pye G.	Cambridge University Press, 2002	0521010829	1	x3
	428 RED	English vocabulary in use, pre-intermediate & intermediate (edition with answers)	Redman S.	Cambridge, 1999	0521557372	1	x3
500	570 WEH	Biologie et physiologie animales	Wehner R., Gehring W., Kirsch R.	De Boeck, 1999	2744500097	1	x3
600	611.98 HAN	Mémofiches anatomie Netter : tronc	Hanson J.T.	Masson, 2004	2294013239	1	x3
	612 ABR	Atlas en couleurs d'anatomie humaine Mc Minn	Abrahams P.H., Hutchings R.T. Marks S.C.	Flammarion, 2001	2257155645	1	x3

	612 BRO	Efficiency of human movement (3e ed)	Broer M.	W.B. Saunders company, 1973	721619975	0	X
	612 CAH	Anatomie et physiologie : l'essentiel	Cahill M. (dir.)	Maloine, 1998	2224025718	1	x3
	612 CAI	Biologie de l'homme dans son environnement	Caillon M. (dir.)	Hachette, 1991	201015634X	1	x3
	657 DEF	Comptabilité générale : principes, opérations courantes, opérations de régularisation, états financiers anglo-saxons (3e éd.)	Deffains-Crapsky C.	Bréal, 2002	2749500648	1	x3
	612 DUB	1600 questions en anatomie et physiologie (2e éd.)	Duboc A.	Lamarre, 2003	2850307645	1	x3
	612 FRA	Atlas d'anatomie humaine (2e éd.)	Netter F.-H.	Maloine, 1997	2224025939	1	x2
	613.713 DEL	Guide des mouvements de musculation : Approche anatomique	Delavier F.	Vigot, 1999	2711414035	1	x3
	612 MAR	Biologie humaine. Anatomie et physiologie	Marieb E.N.	De Boeck, 2000	2804131521	1	x3
700	796.01 KLE	Quelles sciences pour le sport ? : éléments d'analyse de la construction d'une discipline à l'université	Klein G.	AFRAPS, 1998	2910448037	1	x3
	796.07 COL	Recherche en Staps	Collinet C. (dir)	PUF, 2002	213053158X	1	x3
	796.01 LAC	Pratique du sport : pratiques, fonction motrice, effort, adaptations, entraînements, santé	Lacoste C., Alezra G. et al.	Nathan, 2004	2091830305	1	x3
	796.333 COL	Rugby	Collinet S., Nérin J.-Y.	Revue EPS, 2003	2867132789	1	x3
	796.01 LER	Revue EPS : 50 ans		Revue EPS, 2000	286713191X	1	x3
	796.023 FER	Préparation aux brevets d'Etat d'éducateur sportif. T. 1 : Bases physiologiques de l'entraînement	Ferré J., Leroux P.	Amphora, 1999	2851802818	1	x3
	796.023 FER	Préparation aux brevets d'Etat d'éducateur sportif. T. 2 : Cadre institutionnel	Ferré J., Philippe B.	Amphora, 1999	2851805258	1	x3
	796.023 FER	Réussir le BEES 1 : 100 sujets d'examen résolus	Ferré J., Leroux P., Philippe B.	Amphora, 1998	2851803042	1	x3
	796.023 LUX	Cheval : guide des métiers et activités (2e éd.)	Lux C.	Maloine, 1999	2224025750	1	x3
	796.023 RAB	Métiers du sport	Rabier A., Trézéguet D.	Rebondir, 2001	2845930348	1	x3
	796.023 REU	Réussir dans le sport		Atelier de l'Archer, 1999	2845480628	1	x3
	796.023 REU	Réussir le concours d'éducateur territorial des APS (externe). Module 2 : apport de connaissances, recueil de textes		Carrières publiques, 2001	2913890857	1	x3
	796.023 THI	Educateur sportif : préparation au brevet d'Etat	Thill E., Thomas R.	Vigot, 2000	2711414043	1	x3
	796.023 THI	Concours de sapeur-pompier professionnel 2e classe : conseils, rappels de cours, exercices d'entraînement, épreuves corrigées (2e éd.)	Thiébaud-Roger F.	Vuibert ; 2002	2711796787	1	x3
	796.06 DES	Organiser un évènement sportif. (2e éd.)	Platini M., Desbordes M. et al.	Editions d'organisation, 2004	2708131869	1	x3
	796.06 DUD	Organisation et promotion du sport en France	Dudognon C., Musso D., Pécout J. (éd.)	CNFPT, 1997	29037911166	1	x3
	796.06 DUP	Coût et tarification des équipements sportifs	Dupuis J.	PUS, 2000	2912321751	1	x3
	796.06 HEL	Sports sans jeunesse ?	Héluwaert M.	L'Harmattan, 2003	2747543102	1	x3

	796.06 HON	Territoires de l'excellence sportive	Honta M.	Presses universitaires de Bordeaux, 2002	2867812852	1	x3
	796.06 LOR	Concevoir le sport pour un nouveau siècle : quelles stratégies de développement pour les organisations sportives ?	Loret A.	Presses universitaires du sport, 2004	291479813X	1	x3
	796.06 ORG	Organisation sportive	Gasparini W. (coo)	Revue EPS, 2003	2867132703	1	x3
	796.346 BLU	1000 exercices et jeux de tennis de table	Blum H., Bucher W.	Vigot, 1994	271141101X	1	x3
	796.06 SCH	Schéma de services collectifs du sport	France. Ministère des sports, DATAR	Ed. des Journaux officiels, 2002	2110753153	1	x3
	796.06 TOU	Activités physiques et collectivités territoriales : approche réglementaire	Touchard Y.	Revue EPS, 1994	2867131049	1	x3
	796.068 FOU	Quel avenir pour les politiques locales et le management du personnel territorial ? : l'exemple du sport	Fougère A.	Revue EPS, 1999	2867131944	1	x3
	796.357 LEM	Baseball : jeux de batteurs et de trimeurs	Le Mercier F.	Revue EPS, 1999	286713188X	1	x3
	796.068 PUJ	Sécurité des équipements sportifs	Pujol M., Freydière P., Bayeux P.	La Lettre du cadre territorial, 2000	2841303829	1	x3
	796.42 DEL	Courir : du jogging au marathon : nouvelle édition revue et complétée	Delore M.	Amphora, 2004	2851806432	1	x3
800	808 CAS	QCM de français	Casalapro N.	Ellipses, 2002	2729808760	1	x3
	808 LAV	Formation à l'expression écrite et orale : 100 fiches (3e ed)	Laverrière J., Santucci M., Simonet R.	Ed.d'organisation, 2004	270813213X	1	x3
	808 LEB	Introduction à la communication : réussir les épreuves écrites et orales universitaires	Le Bœuf C., Drouallière L., Rivière L.	Foucher, 2000	2216086347	1	x3
	840.3 BEA	Dictionnaire des littératures de langue française. T. 3 : M-P	Beaumarchais J.P. de, Couty D., Rey A.	Bordas, 1996	2040270337	1	x3
900	941 VAL	Monde anglophone	Valentin M.-H. (dir.)	Hachette supérieur, 2001	2011455138	1	x3
	941 VIT	Histoire des idées en Grande-Bretagne : politique, économie, société	Vitoux P.	Ellipses, 1999	272986878X	1	x3
	941.081 CAR	Grande-Bretagne au 19e s.	Carré J.	Hachette supérieur, 1997	2011451922	1	x3
	941.081 CHA	Britain's inner cities	Charlot M. (éd.)	Ophrys, 1994	2708007335	1	x3
	941.081 JUM	Angleterre victorienne : documents de civilisation britannique du 19e siècle	Jumeau A.	PUF, 2001	2130517315	1	x3

***Annexe 9 : Répartition par classe Dewey
du nombre d'ouvrages déjà
exemplarisés dans Horizon***

Annexe 10 : Estimation du temps de catalogage pour chaque tranche de cotes

Estimation du temps de catalogage pour chaque classe Dewey

Classes Dewey	Cas 1	T1	Cas 2a	T2	Cas 2b	T3	Temps Total
700	362 x 5 min	31h	1415 x 8 min	190h	4 x 30 min	2h	223h
300	1980 x 5 min	165h	778 x 8 min	105h	4 x 30 min	2h	272h
600	369 x 5 min	31h	360 x 8 min	49h	4 x 30 min	2h	82h
400	248 x 5 min	21h	333 x 8 min	45h	4 x 30 min	2h	68h
900	48 x 5 min	4h	245 x 8 min	34h	4 x 30 min	2h	40h
800	14 x 5 min	2h	230 x 8 min	32h	4 x 30 min	2h	36h
000	179 x 5 min	15h	38 x 8 min	6h	4 x 30 min	2h	23h
100	183 x 5 min	16h	16 x 8 min	3h	4 x 30 min	2h	21h
500	62 x 5 min	6h	30 x 8 min	5h	4 x 30 min	2h	13h
Total	3445 x 5 min	288h	3445 x 8 min	465h	36 x 5 min	18h	771h

***Annexe 11 : Estimation du volume
horaire mensuel disponible pour le
catalogage rétrospectif***

Estimation du volume horaire mensuel disponible pour le catalogage

Temps disponible pour le catalogage par agent

Julie Verhaeghe (**JV**) 2h /jour

Brigitte Cot (**BC**) 2h /jour

3è Catalogueur (**X**) 6h /jour (pour un contrat de 54 jours)

Temps de traitement d'une commande (CC = Catalogage Courant)

160 * 15 / 60 = 40h tous les deux mois

		sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	janv-06	févr-06	mars-06	avr-06	mai-06	juin-06	juil-06
Temps disponible pour le catalogage pour JV et BC		JV(5j) 10h BC(15j) 30h	JV(11j) 22h BC(16j) 32h	JV(15j) 30h BC(15j) 30h	JV(12j) 24h BC(12j) 24h	JV(22j) 44h BC(22j) 44h	JV(20j) 40h BC(20j) 40h	JV(23j) 46h BC(23j) 46h	JV(15j) 30h BC(15j) 30h	JV(20j) 40h BC(20j) 40h	JV(21j) 42h BC(21j) 42h	JV(9j) 18h BC(9j) 18h
Temps disponible pour le catalogage pour X				15j = 90h	12j = 72h	22j = 132h	5j = 30h					
Total du temps de catalogage disponible		40h	54h	150h	120h	220h	110h	92h	60h	80h	84h	36h
Répartition	catalogage courant	40h	0h	40h	0h	40h	0h	40h	0h	40h	0h	40h
	catalogage rétrospectif	0h	54h	110h	120h	180h	110h	52h	60h	40h	84h	0h